

ALTER EGO

LE
JOURNAL



Cette revue
est financée par
la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie
(CPAM) de Paris.

DOSSIER PRISON : COMMENT PRÉPARER SA SORTIE ?

*« SIDA, grande cause
nationale en 2005 »*

№ 47. 1^{er} trimestre 2005.

Revue de prévention des risques (Sida, Hépatites, IST) et de réduction des dommages liés à l'usage de drogues
réalisée par des usagers de drogues, des bénévoles et des travailleurs sociaux.

SOMMAIRE

● Échos d'EGO

P. 3/7

- ↳ Hommage à Massimo, Sarah et Eddy par les usagers de l'association EGO
- ↳ « SIDA, grande cause nationale en 2005 » par Didier Robert
- ↳ Le théâtre des usagers d'EGO par Sylvie Haggai

● Dossier prison

P. 8/13

- ↳ Prison : peine du pauvre, pauvre peine par Jean Bérard
- ↳ Soigner en prison par le docteur Philippe Griguère
- ↳ Le GENEPI, des étudiants au service des détenus(es) par Céline Aumond

● Bloc notes

P. 14/15

- ↳ Adresses utiles

● Dossier prison (suite)

P. 16/19

- ↳ Conglomérat de particules vs quatrième dimension par Ristic Lazo
- ↳ « Sans-papiers en prison » témoignage de O.
- ↳ « Phase terminale » pour « sortie humanitaire » par Laurent J.

● Et la santé, ça va ?

P.20/21

- ↳ Dépistage « Hors les murs » à Espoir Goutte d'Or par Arlette Devouge et Muriel Depierrefix Torrès

● Poèmes, poésies, pensées

P.24/26

- ↳ « Écrire sur les prisons, c'est comme marcher sur un râteau » textes écrits par les usagers de l'association EGO lors de l'atelier d'écriture
- ↳ Tant bien que mal par Mohand
- ↳ Désir texte d'un inconnu proposé par Sylvie
- ↳ L'exilé par Carmélo Pétix et Ziz Ali

Editeur de publication : Espoir Goutte d'Or (association loi 1901).
Président d'Espoir Goutte d'Or : Dominique Tardivel.
Directrice de publication : Lia Cavalcanti.
Coordination et mise en page : Didier Robert.
Illustrations : Ayako David, Désirée Frappier et Arnaud Pendrie.
Corrections : Arlette Devouge et Noëlle Savignat.
Comité éditorial : Ramon Neira ; Arlette Devouge ; Guillaume Pfaus ; Noëlle Savignat ; Lia Cavalcanti ; Nordine Benaïssa ; Leila Chala ; Didier Robert.
Comité de lecture : Arlette Devouge ; Lia Cavalcanti ; Noëlle Savignat.
Imprimerie : SCOP IDG. 4 bis rue d'Oran 75018 Paris.
Parution : Trimestrielle - 3 000 exemplaires.
Numéro ISSN : 1770-4715

EDITORIAL

En tout début d'année, le comité des usagers de l'association EGO¹ a exprimé le souhait qu'un troisième numéro² de la revue ALTER EGO le journal soit consacré au thème de la prison, en raison de la gravité et de la multiplicité des problèmes qui ponctuent la vie des détenus au sein de cette institution.

Par ailleurs, en février 2005, Emmaüs et l'Observatoire International des prisons (OIP) ont organisé, à l'Hôtel de Ville, un colloque intitulé « *pauvreté, exclusion: la prison en question.* » L'actualité est venue encore, malheureusement, alimentée notre projet de rédiger un dossier spécial sur ce thème. En effet, des personnes détenues atteintes de maladies dont le pronostic fatal était clairement avéré, se sont vu refuser la liberté nécessaire à l'accès aux soins hospitaliers ; le 23 février dernier une demande de suspension de peine, pour raison médicale, a été refusée à un détenu atteint de cancer ; une femme a même dû accoucher menottée à la table de travail.

C'est dans ce contexte que la revue ALTER EGO le journal consacre son premier numéro de l'année 2005 à la question de la prison avec un dossier sur « *comment préparer sa sortie ?* » La parole y est donnée à des professionnels d'institutions, d'observatoires (Observatoire Internationale des Prisons, Ban public), à des acteurs du champ social et sanitaire, à de jeunes bénévoles oeuvrant à l'intérieur des prisons pour « *la décroïsonner en établissant un lien entre les détenus et le monde extérieur.* »

Mais nous avons surtout souhaité laisser la parole à des personnes détenues ou ex-détenues qui expriment, à travers leurs écrits, leur inquiétude du présent vécu derrière les barreaux, leur angoisse face à l'avenir incertain qui les attend à leur sortie de prison (même si, pour l'un d'entre eux, l'histoire finit bien par une histoire d'amour) ou leur peur de voir leur vie se terminer sans liberté.

Et il y aura même une suite, dans le prochain numéro (qui paraîtra fin juin 2005). Ce numéro abordera, plus précisément, l'insertion des sortants de prisons.

↳ par Arlette Devouge pour l'équipe

¹ Le comité des usagers d'EGO a lieu chaque mercredi après-midi de 15h00 à 17h00.

² Le premier étant sur la création des antennes toxicomanie et l'aide juridictionnelle, en 1996, dans le numéro 13 et le second intitulé " Droits sociaux et santé ", dans le numéro 35, en 2002.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette revue : le comité des usagers d'EGO, Sylvie Haggai, Jean Bérard (OIP), docteur Philippe Griguère, Céline Aumond (GENEPI), Ristic Lazo (l'Estran), O., Laurent J., Ban public (Charlotte et Milko), Arlette Devouge, Muriel Depierrefix Torrès, Mohand, Sylvie, Carmélo Pétix et Ziz Ali.
Nous écrire : Espoir Goutte d'Or. 13 rue Saint-Luc 75018 Paris
Tél. : 01 53 09 99 49 - Fax : 01 53 09 99 44
Mail : ego@club-internet.fr
Vous pouvez aussi contacter la revue par mail : alteregojournal@club-internet.fr
Et/ou rencontrer l'association EGO sur le web :
http://perso.club-internet.fr/ego
« Nous adressons un grand remerciement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). »

Hommage à Massimo, Sarah et Eddy

Ces trois personnes, Massimo, Sarah et Eddy, qui fréquentaient notre association, sont décédées dans des circonstances tragiques, en novembre 2004, pour les deux premières, et en janvier 2005, pour la dernière. Toute l'équipe d'Espoir Goutte d'Or se joint à l'hommage spontané rendu par les usagers de l'association.

✍ Je ne vous connaissais pas, mais j'espère que cela va aller mieux de l'autre côté. Je vous souhaite la miséricorde de Dieu. J'espère que Dieu va vous accorder une place au paradis. Sincèrement (Youssef).

✍ Une pensée particulière pour Sarah et Massimo que j'ai croisés quelquefois. J'espère qu'ils ont trouvé un peu de paix (Nawel).

✍ Sarah et Massimo, paix à vos âmes (M.).

✍ Pour Massimo et Sarah que je connaissais peu, mais qui enchantaient l'accueil de leur sourire et de leur discrétion. Vous n'aviez pas besoin de partir, votre présence va me manquer. À bientôt (Sylvie).

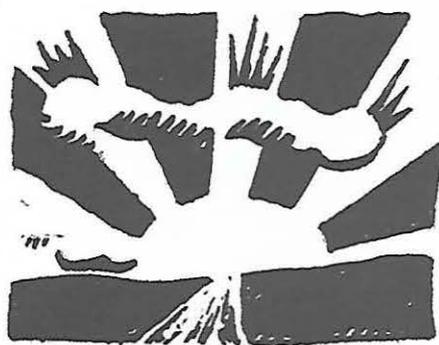
✍ Que Dieu bénisse Massimo et Sarah et qu'il leur pardonne leurs péchés (Lakhdar).

✍ Mon cher Massimo, tu resteras à jamais dans mon cœur, pour toujours. J'espère le paradis pour toi et Sarah. Je ne vous oublierai jamais (Vanessa).

✍ Massimo, tu as toujours cru ne pas avoir ta place ici ou ailleurs, mais tu en avais une très grande dans nos cœurs. Sarah, tu n'as pas su trouver ton chemin dans cette vie, mais tu as su nous trouver pour faire un pas de route ensemble (Malika).

✍ À la mémoire de Sarah et Massimo, C'est le grand saut sans élastique, Ne plus avoir ces regards avides d'espoir, Devant le miroir toujours un peu bizarre, Mais belle et bien jolie j'écris, je vis, J'astique mes maux pas au hasard Comme un roulement de pluie Sur la planète EGO, c'est le blizzard Que votre âme puisse trouver la paix (SheniB).

✍ Une pensée pour vous dans l'autre monde.



Nous vous accompagnons de nos pensées, car nous traversons la même galère. En souvenir à vos personnes, nous essaierons et nous y arriverons car nous savons tous que rien n'est impossible. Vos corps sont partis, mais nous savons tous que vous êtes toujours parmi nous et que vous serez toujours dans nos cœurs (Lydia et son fiancé).

✍ Je sais que vous n'avez plus besoin de nous là où vous êtes. Alors c'est à vos amis(es), amants(es) et à tous ceux qui vous aiment que vont mes pensées (Éric de STEP).

✍ Massimo, tu nous as quittés en laissant derrière toi des personnes qui tenaient à toi au niveau amical et affectif. Nous garderons dans nos têtes de beaux souvenirs te concernant. Ton humour, ta joie de vivre, tes petits bougonnements qui reflétaient tes mécontentements. Mais surtout tu es l'un de ceux qui nous demandaient le plus souvent ce qui se mettait en place dans notre revue ALTER EGO le journal, sur quel thème était le prochain numéro. J'espère que tu verras au paradis l'hommage que nous te faisons aujourd'hui. Paix à ton âme (Mohamed, éducateur).

✍ Je ne le connaissais pas, mais paix à son âme (Sandrine).

✍ Je suis vivement touchée par ta disparition, mon très cher Eddy. Je te

porterai toujours dans mon cœur et dans ma tête, ainsi que dans mon âme (Vanessa).

✍ Eddy, en ta mémoire, on t'aimait bien (Olivia).

✍ Eddy, là où tu es tu es sûrement mieux que sur terre. Ton âme repose en paix (Jeff).

✍ Paix à ton âme et que Dieu veille sur toi. Tu étais bien parti, mais la vie est dure (Jacques).

✍ Que ton âme repose en paix. Je garderai un grand souvenir de toi. Adieu mon grand. Soit en paix avec tous (Philippe).

✍ Je ne te connaissais pas, mais je pense tout de même à toi comme à un ami (Houcine).

✍ Eddy, on ne se connaissait pas, mais j'espère que l'on se rencontrera un jour, dans un autre monde, meilleur (Sylvie).

✍ Aujourd'hui, mon cœur est triste, car nous avons appris ton départ pour le royaume des âmes. Tu resteras dans le cœur de beaucoup, ici, qui appréciaient ta gentillesse (Chloé).

✍ Repose en paix (Najib).

✍ Monsieur Sakiba est triste d'apprendre la mort d'Eddy, parce qu'il le connaissait très bien. Il présente à toute sa famille ses condoléances du fond de son cœur. Nous venons de la terre et nous retournerons à la terre.

✍ Eddy, j'espère que les derniers mois dans le Sud et le contact avec ta famille t'ont fait du bien. Tu nous manques (Lenneke).

✍ Toi, mon poteau, tu es parti te mettre au vert et voilà que tu te fais coiffer au poteau. Repose en paix mon pote (Michel).

« SIDA, grande cause nationale en 2005 »

Mercredi 26 janvier 2005 a eu lieu une conférence de presse, à la Sorbonne, pour le lancement de l'action « SIDA, grande cause nationale en 2005¹ », organisée par le collectif² et le comité de pilotage³ du même nom.



○ **Qu'est-ce qu'une « Grande cause ? »** Chaque année, le Premier ministre attribue le label « Grande cause nationale » à un sujet qu'il juge prioritaire. Concrètement, ce label offre des facilités d'accès aux médias qui doivent, ainsi, contribuer à la sensibilisation de l'opinion publique.

Elle a surtout vocation à mobiliser l'ensemble de la société autour de la « Grande cause nationale » choisie : pouvoirs publics, associations, collectivités, société civile, citoyens et entreprises. Tout au long de l'année, c'est l'occasion de porter cette cause sur le devant de la scène politique, médiatique et citoyenne et de la défendre auprès des pouvoirs publics.

○ **La conférence « sans la presse. »** C'est Jean-Luc Roméro (président de « SIDA, grande cause nationale en 2005 » et d'ELCS) qui lance la conférence en confirmant la situation dramatique de l'épidémie de SIDA dans notre pays et dans le monde (1 personne est contaminée toutes les 6 secondes). En 2005, ce sont 40 millions de personnes touchées par le VIH depuis le début de l'épidémie. 95 % d'entre elles n'ont toujours pas accès aux traitements antirétroviraux qui leur sauveraient la vie. 3 millions de personnes sont mortes en 2004. 50 % des nouvelles contaminations en 2004 concernent des femmes. En France, 150 000 personnes sont porteuses du virus.

5 à 6 000 personnes découvrent chaque année leur séropositivité (dont 50 % au stade SIDA).

○ Anne Hidalgo (première adjointe de Bertrand Delanoë, maire de Paris) prend, ensuite, la parole, pour souligner que notre pays est très en retard en ce qui concerne la prévention dans notre système éducatif. « On s'appuie, essentiellement, sur la bonne volonté des chefs d'établissements et cela ne suffit pas. » Ne suffit plus, car rappelons que l'épidémie touche particulièrement les jeunes de 16/25 ans. Elle termine en parlant de la situation des femmes qui est peu prise en compte dans le domaine de la recherche, de la prévention et de l'information.

○ Pierre Bergé (président de SIDACTION) explique « qu'il est facile de déclarer une grande cause nationale chaque année, mais qu'il est difficile de la soutenir. » Et de prévenir qu'il ne faut pas pour autant que le gouvernement (qui déclare les « grandes causes ») « refille le bébé aux associations de lutte contre le SIDA ». En ce qui concerne la solidarité Nord/Sud, il y a longtemps que l'on entend des mots et des promesses (en 1992, Édouard Balladur, alors premier ministre avait promis 100 millions de francs pour la lutte contre le SIDA. Pas un centime n'a été distribué.). Il est clair que le temps des discours est révolu et qu'il →

1. Association « SIDA, grande cause nationale en 2005 »

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du maine 75015 Paris
Tél. : 01 56 80 33 62 - Fax : 01 56 80 33 00
Site Internet : www.sida2005.net
Mail : info@sida2005.net

2. Le collectif « SIDA : Grande cause nationale 2005 » regroupe les associations suivantes : Aides, Centres Régionaux d'Information et de Prévention du SIDA (CRIPS), Élus Locaux Contre le SIDA (ELCS), Sidaction (anciennement Ensemble Contre le SIDA), SIDA Info Service (SIS), Solidarité SIDA, et l'Union Nationale des Associations de Lutte contre le SIDA (UNALS).

3. Le comité de pilotage regroupe les associations suivantes : Act Up Paris, Fédération Nationale des Hébergements VIH (FNH-VIH) et la Société Française de Lutte contre le SIDA (SFLS).

4. En France, il existe 1 800 associations de lutte contre le SIDA.

Les 6 mesures prioritaires

1° Solidarité Nord/Sud :

- Une contribution de la France à la lutte contre le SIDA dans les pays en voie de développement alignée sur les engagements pris par la Grande-Bretagne (700 millions d'euros par an) ;

- La convocation d'un Conseil européen sur le SIDA, pour impulser une mobilisation de l'Union Européenne autour de la contribution financière des pays membres.

2°) Lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes touchées :

L'interdiction de toutes discriminations dans l'accès aux assurances et aux prêts pour les personnes touchées par le VIH/SIDA.

3°) Prévention des contaminations :

L'intégration, dès septembre 2005, des modules relatifs à la vie affective et sexuelle au « socle commun de connaissances » prévu par la réforme Filion de l'éducation.

4°) Lutte contre le SIDA dans les départements français d'Amérique :

Un « plan Marshall » de lutte contre le SIDA pour les départements français d'Amérique, particulièrement concernés par l'épidémie de SIDA : la Guyane est 6 fois plus touchée que la métropole, la Guadeloupe 3 fois plus et la Martinique presque 2 fois plus.

5°) Accès aux soins pour les étrangers vivant en France :

L'accès à la Couverture Médicale Universelle (CMU) pour tous, y compris pour les étrangers en situation irrégulière.

6°) Développement de la recherche :

Une attention plus grande portée par les promoteurs des essais et des protocoles aux spécificités des femmes.

→ est urgent que le gouvernement et les hommes politiques s'engagent par des actes concrets, comme, par exemple, de s'occuper des étrangers en situation irrégulière, malades du SIDA. « C'est le minimum que le gouvernement doit entreprendre de toute urgence quand on parle de solidarité Nord/Sud. »

○ Christian Saout (président de Aides). Sur le thème des discriminations, « il en existe dans tous les domaines (accès au logement, assurances, demandes de crédit à la consommation, etc.) envers les malades du SIDA parce qu'on les considère comme des personnes à risques élevés de décès » et les banques et assurances n'hésitent pas à augmenter les taxes. Il rappelle également qu'en matière de solidarité Nord/Sud, en France aussi, il existe un « Sud ». Effectivement, des départements français n'ont pas de système de santé efficace, faute de moyens. Pour illustrer ces propos, il nous informe que le Conseil Général du département de Guyane est en cessation de paiement.

○ Christophe Dechavanne (vice-président du collectif « SIDA : grande cause nationale 2005 ») explique que le grand problème du SIDA, c'est que « les gens ne se sentent pas concernés par le SIDA. C'est donc à nous de les sensibiliser en leur expliquant que cette maladie ne concerne pas seulement les homosexuels et les usagers de drogues. » En tant qu'homme de télévision, il termine sur une observation « pour une conférence de presse, il n'y a pas beaucoup de journalistes et qu'il va falloir eux aussi les impliquer. »

○ Éric Labbé (porte-parole d'Act Up Paris) disait que si l'on devait écrire un article sur la conférence de presse même, on titrerait « Conférence sans la presse », car les seuls journalistes présents étaient ceux de la presse spécialisée (Télu, ALTER EGO le journal, Act Up). Effectivement, il n'y avait même pas une caméra pour la presse télévisée. Surprenant, quand on sait que les médias sont tellement importants pour communiquer, en particulier sur ce fléau qu'est le SIDA.

Le programme d'action de l'année 2005

Janvier :	le dépistage du VIH ;
Février :	la place des malades dans la société ;
Mars :	l'impact du SIDA chez les femmes ;
Avril :	la recherche ;
Mai :	la prévention chez les jeunes ;
Juin :	SIDA et homosexualité ;
Juillet :	la solidarité Nord/Sud ;
Août :	la prévention ;
Septembre :	l'impact du SIDA chez les migrants ;
Octobre :	la lutte contre les discriminations ;
Novembre :	SIDA et usages de drogues ;
Décembre :	Clôture de l'année : solidarité avec les personnes touchées.

○ Didier Arthaud (président de Basiliade et vice-président du collectif « SIDA : grande cause nationale 2005 ») souligne que le SIDA est souvent lié avec le mot « précarité. » « La précarité est souvent un facteur à risques de contamination du SIDA, mais aussi que le SIDA était cause de précarité. »

Tout au long de l'année 2005, le collectif « SIDA : Grande cause nationale 2005 » va défendre les intérêts des personnes touchées par le VIH et des personnes exposées aux risques de contamination. Parmi les enjeux multiples que soulève la lutte contre le SIDA, six mesures apparaissent comme prioritaires. Elles seront portées à l'attention des pouvoirs publics français au fil des mois.

Didier Robert

Le théâtre des usagers d'EGO

En septembre 2000, une première rencontre a eu lieu entre les usagers qui fréquentent l'association Espoir Goutte d'Or (EGO) et Sylvie Haggai¹, afin de préparer un spectacle à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA. L'expérience a été renouvelée les trois années suivantes avec succès. La mobilisation des participants et de toute l'équipe de l'association a permis de laisser une trace importante dans la mémoire de tous.



Le théâtre, un choix. « Aborder le jeu théâtral, c'est aller à la rencontre d'un espace, d'un corps, d'une voix... » Le théâtre est une forme d'expression unique. Il permet, à la fois, d'aborder le travail corporel, vocal, mais aussi l'improvisation, l'écriture, la lecture, le jeu et toutes les possibilités créatrices qu'il offre. Le théâtre permet d'explorer l'imaginaire, de questionner la réalité et, aussi, de provoquer des émotions. Il peut être, également, un vecteur de communication entre les usagers et les salariés de l'association et le monde extérieur.

Pour des personnes en difficulté, comme celles qui fréquentent l'association EGO, l'atelier théâtre leur permet de retrouver une certaine confiance en eux et d'être valorisées dans un projet collectif (notamment lors des présentations publiques). L'atelier devient, alors, un nouveau centre d'intérêt et de curiosité où chacun sait qu'il pourra y trouver un espace de liberté et d'expression. « Aller à l'atelier théâtre » signifie, pour beaucoup, « faire un effort » et tout est mis en place pour les aider à prendre la décision d'y aller. Il ne s'agit pas, ici, de former des comédiens professionnels, ni de thérapie, mais de proposer un espace où l'on privilégie la rencontre, l'expression et la créativité de tous. Ceci dans le plus grand respect.

L'atelier du « tout est possible. » L'atelier est, ici, un espace de découverte où chacun explore sa propre énergie et son imaginaire. Il a lieu tous les mardis de 15h00 à 17h30, dans un gymnase (passage Boris Vian), dans le

quartier de la Goutte d'Or. Un salarié de l'association EGO participe à tous les ateliers théâtre. Il représente un lien permanent entre l'intervenante (Sylvie Haggai), les salariés d'EGO et les usagers.

L'atelier théâtre est proposé aux usagers au même titre que d'autres ateliers (informatique, arts plastiques, etc.) dans lequel chaque personne est libre d'y participer ou pas. Une dizaine de personnes y viennent régulièrement et sont, pour la plupart, très fidèles à ce rendez-vous. Il est toujours possible, pour n'importe quelle personne qui fréquente l'association, de venir assister à l'atelier. Une annonce est faite à l'accueil d'EGO avant chaque atelier, afin d'informer et de motiver de nouvelles personnes.

Deux fois par an, lors de la Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA (le 1^{er} décembre) et durant la Fête de la Goutte d'Or (fin juin/début juillet), une représentation publique est organisée par EGO à laquelle les habitants du quartier peuvent assister. Cela permet aux professionnels et aux habitants de porter un regard inédit sur le vécu des usagers.

Depuis quatre ans, le théâtre est devenu un rendez-vous important au sein de l'association. Il suscite toujours autant de curiosité et participe certainement au mieux-être des personnes fréquentant l'atelier. Les usagers, qui y participent, l'expriment de différentes manières (voir l'encadré « Des mots pour le dire. »).

Sylvie Haggai

1. Sylvie Haggai (responsable de l'activité) est metteur en scène depuis une dizaine d'années et travaille depuis longtemps dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, plus particulièrement dans le quartier de la Goutte d'Or.



Rencontre entre une habitante de la Goutte d'Or et les usagers d'EGO

Des mots pour le dire

Le théâtre, c'est pour :

Fouad. « Le théâtre, pour moi, c'est quelque chose de formidable. Cela me fait beaucoup de bien, moralement et physiquement. Le théâtre me fait voyager. Je remercie Sylvie pour ce qu'elle fait et aussi pour sa patience. »

C. « J'aimerais faire du Molière et fidéliser les personnes voulant participer au théâtre. »

Ahmed. « Le théâtre permet d'échapper à la réalité des choses. Cela permet d'être ailleurs et d'être plus à l'aise avec moi-même. Je trouve cela très bien, mais je n'ai pas toujours la possibilité d'être là. »

Et pour :

Sylvie Haggai: « Je viens toujours à EGO avec enthousiasme. L'atelier fait du bien à tout le monde (moi compris). C'est un moment d'échanges, où l'on partage des projets, des idées... Les corps se détendent, les visages retrouvent le sourire, et le temps passe toujours trop vite. Souvent, je rêve de partir avec eux en tournée. Pourquoi pas, rien n'est impossible. »

J'habite le quartier de la Goutte d'Or depuis une quinzaine d'années. C'est une histoire d'amour qui m'a, un jour, déposée ici. Grâce à mes activités et à mon travail de metteur en scène, je me suis investie petit à petit dans la vie culturelle du quartier.

Habitant le quartier, je n'ai jamais pu ignorer la difficulté et les conditions de vie, souvent très précaires, de certaines personnes. Cela m'a toujours interpellée, interrogée et, aussi, révoltée. Je n'ai jamais voulu ignorer et faire comme si cela n'existait pas. À une époque, je travaillais sur la programmation culturelle du restaurant les « Lectures gourmandes » et, le soir, j'allais très souvent voir des concerts ou des spectacles dans le cadre de mon travail. À ce moment-là, je réfléchissais à l'organisation d'une soirée pour la Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA, le 1^{er} décembre. J'avais rendez-vous à Act Up où il y avait un concert. Pour aller prendre le métro à Château Rouge, je devais passer par la rue Léon. Je marchais tranquillement quand, tout d'un coup, j'ai senti quelqu'un me sauter dessus. Je n'ai pas eu le temps de comprendre ce qui se passait, tout est allé si vite. J'ai senti, à ce moment-là, une très grande violence. J'ai eu très peur que tout s'arrête, comme ça, pour rien. Je n'ai jamais oublié cette « silhouette folle » qui m'insultait et me tapait. Pour retrouver mes esprits, je suis rentrée dans un café de la rue Léon, mais, très vite, j'ai été mise dehors, sur le trottoir, le patron pensait certainement que j'étais comme beaucoup d'autres dans cette rue, c'est-à-dire, une « défoncée. » Je connaissais le travail de l'association Espoir Goutte d'Or ; je me souviens encore de la petite boutique rue Saint-Luc, au 11¹, et des réunions d'équipes dans un restaurant de la rue Léon. Je savais que l'association organisait, chaque mercredi soir, des réunions auxquelles tout le monde pouvait participer. Quelque temps après cette agression, j'y suis allée et je leur ai raconté. Je cherchais certainement à comprendre quelque chose. En discutant avec certaines personnes de la structure, j'ai appris que les usagers de drogues avaient envie de monter un spectacle pour la Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA. C'est alors que des répétitions ont été mises en places, à la salle Saint-Bruno, et c'est le 1^{er} décembre 2001 que l'on a présenté, pour la première fois, notre travail.

Ma rencontre avec ces femmes et ces hommes fut et reste, encore, très importante. Merci à vous tous.

Sylvie Haggai

1. Depuis 1997, Espoir Goutte d'Or a déménagé au 13 de la rue Saint-Luc.

Prison : peine du pauvre, pauvre peine

La prison a partie liée avec la pauvreté. Parce qu'elle accueille majoritairement des pauvres, qu'elle fait souvent vivre dans un grand dénuement, et qui en ressortent pour la plupart plus pauvres qu'ils n'y étaient entrés. Une peine de misère, qui produit exclusion et violence derrière les murs, stigmatisation et révolte au-dehors.

« La très grande pauvreté échappe aux enquêtes conçues pour l'ensemble de la population et non [pour] ceux qui vivent en collectivité : prisons, centres d'hébergements et de réadaptation sociale (CHRS), hôpitaux de long séjour. »

Ce constat d'ignorance, formulé en 2002 dans le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale¹ est encore largement d'actualité. « En conséquence, la justice ne dispose pas d'instrument statistique pour évaluer la situation sociale et professionnelle des personnes qu'elle condamne », déplore Bruno Aubusson de Cavarlay, chercheur au CNRS. À l'autre bout de la chaîne, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), qui intervient en prison pour préparer la sortie et le retour sur le marché du travail, rencontre moins d'un sortant de prison sur cinq et, comme l'explique Gérard Guillemain, correspondant national de l'Agence auprès de l'administration pénitentiaire, « ne dispose d'aucun outil pour connaître l'efficacité de son action, une fois les personnes dehors. » Le système pénal navigue à l'aveuglette. Ce qui est en revanche plus facile de mesurer est l'incapacité de la prison « à faire sortir » les personnes démunies de leur pauvreté. Enquêtant sur des personnes en très grande difficulté économique, le sociologue Serge Paugam a montré que, pour un tiers d'entre elles, elles avaient connu le monde carcéral, sans que celui-ci ne les ait en rien aidées à sortir de leur trajectoire délinquante. Selon lui, « l'idée que la prison serait un moyen de prévention et de réinsertion est très illusoire, puisque c'est bien avant la prison que les personnes ont adopté un système de normes contraires à la loi. » En effet, poursuit-il, « il faut toujours lier les questions de délinquance avec les conditions antérieures de socialisation familiale et scolaire » : ruptures familiales, mauvais traitements, échec scolaire, sont l'ordinaire des parcours de ceux qui finissent par échouer en prison. La mise en évidence des facteurs déterminants de ces parcours délinquants permet de comprendre pourquoi, selon l'expression d'une autre sociologue, Anne-Marie Marchetti, la prison « est par excellence la peine du pauvre. » Cette

pauvreté doit être entendue en un sens étendu, comme « l'absence combinée de plusieurs capitaux : sociaux, professionnels, culturels, relationnels. (...) Ces caractéristiques de la population carcérale devraient toujours rester en mémoire, car cette combinaison de carences rend très problématique toute mission de réparation qu'on serait tenté d'assigner à l'administration pénitentiaire. » Les taux de récidive des personnes condamnées à de courtes peines pour des atteintes aux biens lui donnent à l'évidence raison. Selon les résultats de l'étude des démographes Pierre Tournier et Annie Kensey², les auteurs de vols avec ou sans violence ont récidivé, pour près des trois quarts d'entre eux, dans les cinq années suivant leur libération.

Exclusion carcérale. L'incarcération concerne massivement des personnes peu insérées et peu intégrées. En multipliant les risques de ruptures de liens familiaux et sociaux souvent déjà tenus et fragiles, la prison, bien plus qu'elle n'y remédie, achève le processus de marginalisation. Elle le renforce en excluant les détenus de l'accès au droit commun de la protection sociale, en premier lieu du RMI. Cette exclusion est absurde eu égard à ses conséquences en détention. Contrairement à une croyance bien établie, les détenus ne sont pas « nourris, logés, blanchis » par l'administration, et, comme le rappelait, en 2002, Paul Loridant³, « la vie en prison a un coût », estimé au minimum à 150 euros par mois. Dès lors, explique Anne-Marie Marchetti, « le pauvre est celui qui purge deux fois sa peine. (...) À l'enfermement s'ajoute l'impossibilité d'acquiescer tout ce que l'administration ne fournit pas : nourriture de son choix, cigarettes, télévision. » Cette situation est productrice de grande détresse. C'est, témoigne un détenu, « une angoisse de tous les jours » puisque « la moindre plainte ou démarche est très mal vue. » « L'individu qui n'a rien » poursuit un autre détenu, « ne pourra le vivre que comme une humiliation de plus à son égard. » Et d'en conclure que « la société se met en danger dès que les valeurs humanistes de solidarité s'effacent. » ➔

1. « Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale », rapport 2001-2002. On ne trouve pas plus d'informations dans le rapport 2003-2004.

2. Annie Kensey et Pierre Tournier, « La récidive des sortants de prison », Cahiers de démographie pénitentiaire, mars 2004.

3. Sénat, Prisons, le travail à la peine, juin 2002.

4. Loïc Wacquant, « Punir les pauvres, le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale », Agone, 2004.



→ La pauvreté produit en détention la violence, le racket, et nourrit la révolte contre l'institution. Comment cette situation peut-elle perdurer ? C'est, toujours selon Anne-Marie Marchetti, que le fonctionnement même de la prison a partie liée avec la pauvreté : « en ce qu'il dépend entièrement de l'institution, le pauvre est le paradigme du détenu. Tout ce qu'il peut obtenir est le fruit de sa docilité. Rien ne vient s'interposer entre son corps et la discipline carcérale. » En même temps, les problèmes que pose ce dénuement pour la réinsertion des détenus sont légion. Certains contrats aidés mis en place par le plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo sont accessibles aux bénéficiaires du RMI. Les détenus en sont donc exclus. À leur sortie, dans l'attente de l'obtention des minima sociaux, les personnes vivent dans un état d'extrême fragilité économique, qui produit des rechutes quasi-immédiates.

Il est patent que la prison est un outil désastreux de lutte contre l'exclusion. Elle l'amplifie au contraire. Le durcissement de la répression engagé par le gouvernement, l'affichage d'une volonté de « tolérance zéro », d'une plus grande sévérité contre les récidivistes, entretiennent et amplifient ce cercle vicieux. Mais, selon le criminologue belge Philippe Mary, la poursuite d'une politique fondée sur la combinaison de la méconnaissance de la complexité des phénomènes de délinquance et d'un affichage sécuritaire résolu ne doit rien au hasard. Il est le fruit d'un plus vaste mouvement de « pénalisation du social », qui voit l'État se désengager de ses prérogatives économique et sociale, pour se

concentrer sur la seule sécurité, entendue au sens très restreint de lutte contre la petite délinquance urbaine. Cette tendance sonne le glas de la mission théorique de réinsertion dévolue au système pénal. Elle l'oriente tout entière vers la surveillance et le contrôle des groupes stigmatisés et dits « à risques » : jeunes, étrangers, toxicomanes. Heureusement, constate Philippe Mary, « entre les objectifs assignés par le politique aux dispositifs [sécuritaires] et leur mise en œuvre pratique », « un gouffre » s'est creusé. Selon lui, « l'application de la tolérance zéro à l'Américaine n'est pas encore à l'ordre du jour. » Mais, poursuit-il, « l'oubli de toute causalité sociale et l'accent mis sur la responsabilité individuelle nourrissent ce processus, qui fait de la criminalité un phénomène autonome, fruit de la seule (mauvaise) volonté de ceux qui s'écartent du droit chemin de la loi. »

Insécurités. Dans les périodes d'incertitude économique et sociale, la cristallisation du sentiment d'insécurité sur la peur du crime et sur la répression des délinquants n'est pas chose nouvelle. Charlotte Vanneste, qui a étudié l'évolution de la pénalité en Belgique sur plus d'un siècle et demi, a mis en évidence le lien étroit entre le niveau de la sécurité économique et sociale et celui de la population pénitentiaire. Cette dernière est donc moins liée à l'évolution de la criminalité qu'à la combinaison du niveau des ressources et de l'ampleur de la redistribution et de la protection sociale. En ce sens, l'actuelle pénalisation du social est le dernier avatar d'un phénomène déjà observé par le passé, qui passe aussi bien par l'allongement des

peines que par l'extension du filet pénal. Le pire n'est, pourtant, peut-être pas certain. L'Europe est loin d'atteindre les niveaux de populations carcérales que le sociologue Loïc Wacquant dénonce aux États-Unis⁴. Les pouvoirs publics tentent de remédier aux effets catastrophiques de leur propre politique, en limitant les sorties sèches. En vitrine, des incarcérations rapides, sans évaluation de la situation des personnes, sans travail d'insertion. À l'abri des regards, le développement de l'aménagement des peines et de la prise en charge en milieu ouvert. C'est une tendance éminemment schizophrène. Pour reprendre les termes de Philippe Mary, « une interrogation sur l'ampleur de la pénalisation est indispensable. La perpétuelle réforme de l'institution pénale aboutit à éluder toutes questions sur ses fondements mêmes. » Il est nécessaire d'accorder aux personnes détenues le bénéfice de la protection sociale, signe de leur maintien dans la communauté et manière de rompre avec une longue pratique d'arbitraire et de violences subies en détention par les plus démunis. Mais, pour donner crédit à une démarche véritable d'insertion de personnes précocement en rupture familiale et sociale, la prison devrait être éliminée de leurs parcours. L'argent de l'État servirait alors à la protection, à la formation et au suivi de ceux que la crise économique et le chômage de masse touchent de plein fouet. Encore faudrait-il que la société reconnaisse que son fonctionnement engendre les vies que son système pénal condamne.

Jean Bérard, rédacteur de la revue *Dedans dehors*
(voir rubrique « À lire, à voir et à manger »)

Soigner en prison ?

Soigner en prison, c'est à la fois assumer une mission de santé publique face à des besoins sanitaires considérables, mais aussi se heurter aux spécificités d'un milieu totalitaire où le soin est soumis à des contraintes institutionnelles et réglementaires parfois exorbitantes, rendant difficile ou impossible l'usage de prestations pourtant ordinaires dehors.



La prison, un reflet de la société. La prison est devenue un champ de prédilection pour les médias et les sociologues, sans doute parce qu'elle reste un indicateur précis de la santé d'une démocratie, révélant le niveau d'acuité de la justice à prononcer la peine avec discernement et, aussi, la dimension éthique des conditions de détention.

La volonté gouvernementale de répondre, vite et fort, aux préoccupations sécuritaires, dont médias et groupes de pression politiques ou associatifs se sont faits vecteurs, s'est exprimée par une lourde politique de pénalisation. Et si, en vingt-cinq ans, la longueur des peines a doublé, tout comme le nombre de personnes détenues, cette tendance s'accélère nettement ces dernières années. La prison concentre des personnes qui ont connu les traumatismes et les maladies de l'exclusion et qui, comme détenus, subissent des difficultés supplémentaires du fait d'une surpopulation carcérale historique. Cela entraîne le débordement, non seulement des établissements pénitentiaires, souvent vétustes, mais aussi du personnel de surveillance et des agents d'insertion.

Tout se passe comme si la prison était devenue un instrument de maîtrise sociale là où les structures ordinaires sont en échec. En même temps que les volontés de contrôle

des dépenses publiques ont fait chuter le niveau de performances des structures d'aide sociale et d'insertion, et des établissements de soin psychiatrique, on voit ceux qui relevaient de ces institutions arriver en détention. À cela près que la prison n'est pas un lieu d'insertion, ni un lieu de soin.

Le même soin que dehors ? La santé des détenus est confiée à des équipes hospitalières depuis la loi de 1994, fondée sur les recommandations européennes, qui préconisent un soin équivalent à celui offert hors de la prison et exercé en toute indépendance. Les équipes sont pluridisciplinaires, associant médecins généralistes et spécialistes, psychiatres, dentistes, psychologues, infirmières. La proximité des unités de consultations en prison, leur disponibilité, leur réactivité, facilitent pour les détenus un réel accès aux soins, qui peut donner un sens à ce temps d'enfermement.

Mais, la surpopulation carcérale met en difficulté les équipes soignantes déjà le plus souvent insuffisantes en nombre. De plus, les exigences sécuritaires prévalent souvent sur les actions sanitaires, en particulier lorsque s'imposent des transferts vers des établissements hospitaliers pour des →

1. Loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales.

2. CSIP (Collège des Soignants Intervenant en Prison)

Site Internet : <http://www.sante-prison.com>

Mail : csip1@free.fr



→ consultations spécialisées ou des hospitalisations, nécessitant une escorte de sécurité parfois impossible à obtenir. Enfin, l'indépendance professionnelle est mise à mal par une volonté d'instrumentalisation du soin, suscitée par l'administration pénitentiaire ou par la Justice, pour qu'il puisse servir de source d'information « expertale » pour éclairer l'application de la peine ou son aménagement. Le secret médical, qui est pourtant le fondement même d'une relation avec un patient, devrait se dévoiler et se partager, selon un texte scandaleux récemment adopté à l'Assemblée Nationale.

Les mêmes maladies que dehors ? Les détenus ont le plus souvent un état de santé préoccupant. Les échecs scolaires, les difficultés sociales, les conditions de logement et d'alimentation défailtantes, les violences subies, ont induit des exclusions qui ont gêné ou empêché l'accès aux soins et fortement diminué la confiance dans la bienveillance des institutions. Les maladies mentales, souvent graves, les abus de drogues et d'alcool, les infections à VIH ou les hépatites sont sept fois plus fréquentes que dans la population générale. L'enfermement et la surpopulation carcérale aggravent ces maladies, avec des taux de

suicides importants, des états anxieux et dépressifs et des infections acquises et des pratiques à risques.

Soigner mieux que dehors ? C'est sans doute ici le paradoxe du soin en prison, de pouvoir, malgré la perversion du terrain, poser une action chargée de sens, s'inscrivant dans la durée et donnant au patient un lieu et un temps pour se placer dans un projet contractuel et bienveillant, induisant une remise en respect de soi-même.

Et les usagers de drogues ? Ils représentent une proportion importante des détenus, souvent consommateurs à problèmes d'alcool et de produits stupéfiants avant l'incarcération. La prise en compte de ces dépendances en prison, après une évolution laborieuse, semble aujourd'hui, satisfaisante, le nombre de traitements de substitution ayant fortement augmenté, ainsi que les soins médicaux et psychologiques les accompagnant. La crainte de la banalisation de cette substitution et des mésusages fait, sans doute, en sorte que les prescriptions soient parfois plus réduites que dehors. Ces médicaments sont souvent l'objet d'un trafic en détention, ce qui fait subir aux soignants une pression implicite de la part de l'administration pénitentiaire.

La prison, lieu de prises de risques ? La prison n'est pas protégée, malgré ses moyens de surveillance, des trafics de substances psycho-actives diverses et est même, pour nombre de détenus, un lieu de découverte de ces produits.

L'usage de drogues en milieu carcéral se heurte à la rareté de matériels, d'aiguilles, de seringues ou de pailles stériles, et, ceux-ci, sont encore souvent partagés, après des nettoyages plus ou moins soigneux. De plus, ces pratiques étant particulièrement combattues et surveillées, elles se font le plus souvent dans l'urgence, au détriment de précautions élémentaires.

Il est à noter, ici, que les bonnes connaissances des usagers de drogues en prison ont, la plupart du temps, une expérience assez longue, concernant les risques liés aux injections et aux inhalations nasales. Ceci est, également, valable pour les moyens de prévention, dont l'indisponibilité en prison, face à une consommation impérieuse, entraîne des conduites à risques. Cela se mesure par la constatation de

l'émergence de séropositivités au VIH, mais surtout aux hépatites C, acquises en prison. On ne peut, bien entendu, taire, ici, les relations sexuelles non protégées et souvent contraintes, les échanges de matériels de toilette (brosses à dents, rasoirs, etc.) et le rôle du « coiffeur de prison », utilisant des ciseaux et rasoirs souillés.

Réduction des risques ? Tout comme il n'y aurait pas de relations sexuelles en prison, puisque prosrites, il n'y aurait pas de drogues. Ce constat, absurde, sert, malgré tout, de fondement aux actions de prévention.

Concernant les usagers de drogues et face aux épidémies successives des virus responsables du SIDA et des Hépatites, qui les ont touchés, la réponse a été claire, quoique lente, en proposant des traitements de substitution, des programmes d'échange de seringues, mettant fin à la norme du sevrage plus ou moins brutal, comme seul moyen thérapeutique. Cette urgence a imposé un soin plus souple, compréhensif, proposant, sans juger des moyens, de maintenir ou de sortir d'une dépendance, en tentant d'écarter les risques vitaux et judiciaires.

La prison n'a pas suivi ce mouvement, ne mettant à disposition, pour tout outil de prévention, que de l'eau de Javel ménagère, sans mode d'emploi, ne permettant, si les temps d'exposition et de rinçage sont parfaitement maîtrisés, que de désinfecter efficacement des matériels d'injections ou d'inhalations nasales vis-à-vis du VIH, mais pas de l'hépatite C.

Que conclure ? L'exercice du soin en prison est une mission considérable et indispensable, qui doit bénéficier de moyens suffisants et d'une indépendance professionnelle intacte. Il ne peut se concevoir sereinement que si les conditions qui lui sont appliquées sont réellement comparables avec ce qui existe dehors et que le milieu carcéral cesse d'être un lieu de grande exclusion, de prises de risques, de contaminations virales en proposant de meilleures possibilités d'insertion et de prévention. Si la prison est bien un reflet de notre société, on peut, aujourd'hui, s'inquiéter de sa santé, en mesurant à quel point les efforts de pénalisation se sont développés au détriment du respect de la dignité humaine.

Dr. Philippe Griguère (président du CSIP)

Le GENEPI, des étudiants au service des détenus(es)

M. Stoléru, alors conseiller technique auprès de la Présidence de la République, eut l'idée de solliciter les étudiants français pour « *participer à l'effort public en faveur de la réinsertion des personnes incarcérées pour le développement de contacts entre les étudiants et le monde pénitentiaire.* »

Le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées, association loi 1901) voit le jour en mai 1976 et organise depuis presque 30 ans des interventions en milieu carcéral et des actions d'information et de sensibilisation du public (ISP). Aujourd'hui, le GENEPI intervient dans près de 80 établissements pénitentiaires en France et même si sa mission première est de participer au décloisonnement de la prison en établissant un lien entre les détenus et le « monde extérieur », il n'en reste pas moins que le GENEPI est attaché au respect des Droits de l'Homme et se sent le « *devoir de rendre compte de leurs violations éventuelles.* »

Deux types d'actions complémentaires. À l'intérieur de la prison, le GENEPI aide à la préparation d'un diplôme, à lutter contre l'illettrisme, à l'apprentissage d'une langue (française et étrangère), aux mathématiques, au Droit, etc. et organise également des activités socio-culturelles (création de revue de presse, jeux de société, musique, théâtre, atelier d'écriture et code de la route). À l'extérieur de la prison, le GENEPI organise des rencontres d'information et de sensibilisation du public (ISP) dans les écoles primaires, collèges et lycées, avec pour objectif de les faire participer à l'amélioration du contexte économique, social et psychologique de la réinsertion des personnes incarcérées.

Témoignage de Céline Rumond, une étudiante. Il y a deux ans que j'ai rencontré l'association GENEPI. Pour mes études (j'étais en licence de sociologie), j'ai travaillé sur la justice et la prison, en étudiant les procès par exemple. Le GENEPI a attiré mon attention. Des étudiants se mobilisant pour favoriser la réinsertion des personnes incarcérées : le message m'a interpellée ! J'ai alors participé en début d'année de maîtrise aux réunions

d'information sur l'association et la prison, à la suite de quoi, j'ai eu un entretien avec les responsables locaux du GENEPI et c'était parti !

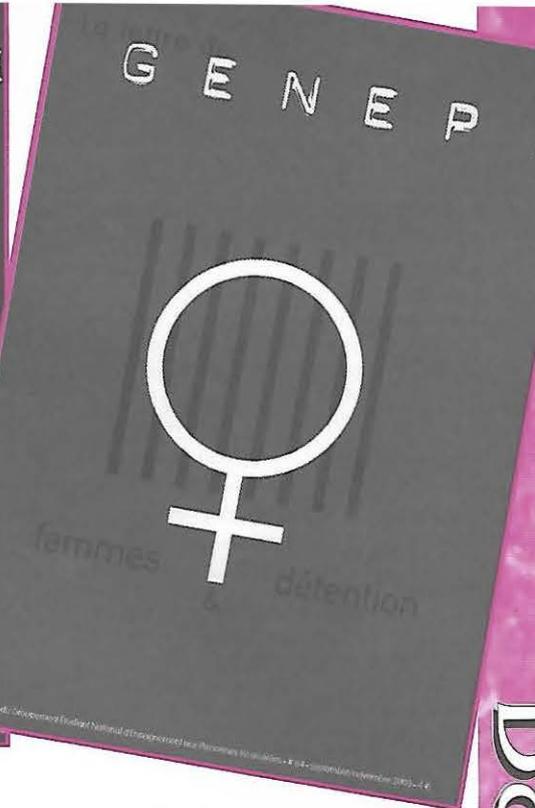
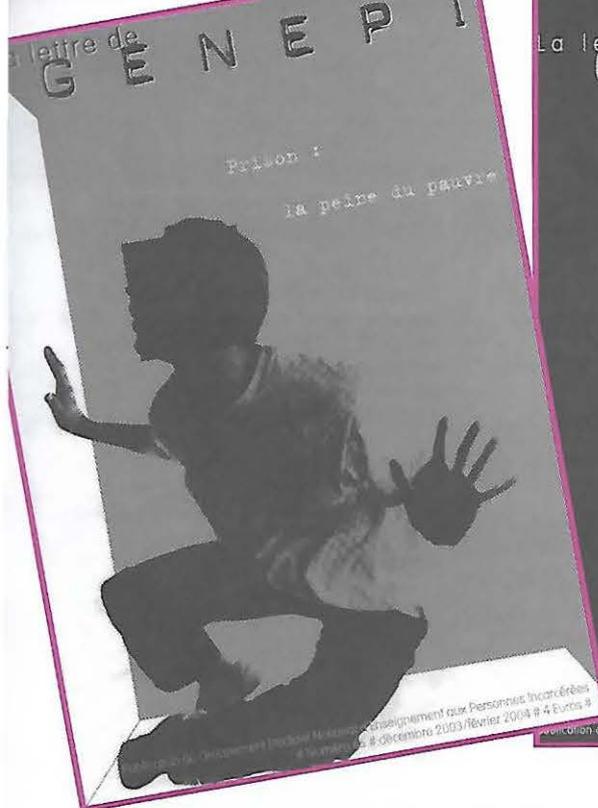
Outre l'organisation de ciné-débats, expos (qui sont nécessaires pour lutter contre les préjugés !), je menais une activité « Français » à la maison d'arrêt de Nantes avec une autre bénévole, Adeline. Généralement, au GENEPI, les activités sont hebdomadaires, durent environ une heure et demie et sont, soit collectives, soit individuelles. Dans mon cas, nous intervenions avec un groupe variable de trois à sept détenus. Notre activité était basée sur l'apprentissage du Français, à tout niveau et donc par différentes méthodes : analyse de textes de chansons, mais aussi la poésie (analyse et création), jeu avec les mots, le Scrabble (en fin d'année notamment), la préparation aux examens par des exercices type brevet des collèges, bac, etc. Étant donné que nous intervenions au sein d'une maison d'arrêt, seulement trois détenus ont assisté régulièrement à notre activité. En effet, contrairement aux centres de détention, où les détenus savent à peu près pour combien de temps ils sont là, les détenus en maisons d'arrêt sont plus instables à cause des jugements, des transferts et des sorties. Même si nous élaborons un projet pédagogique sur une année, nos activités en maisons d'arrêt sont donc conçues en une séance (voire deux, au maximum), d'autant qu'il est difficile de demander un suivi entre les séances, étant donné les conditions de vie au sein des maisons d'arrêt !

En ce qui concerne les relations avec les détenus, celles-ci sont basées sur l'échange. En effet, nous sommes formés pour intervenir, par rapport au projet pédagogique notamment. Mais ce n'est pas pour autant que nous remplaçons l'éducation nationale ou les intervenants socio-→

1. Après les violentes émeutes dans les prisons françaises dans les années 70.

2. C'est 5 000 détenus de tous niveaux (hommes, femmes et mineurs) qui bénéficient des services du GENEPI chaque semaine.

3. Selon les statistiques de l'Administration Pénitentiaire, 10,6 % de la population carcérale (59 000 détenus en janvier 2005) est illettrée, 35,1 % a une instruction primaire et 54,2 % une instruction secondaire ou supérieure.



Si vous êtes étudiant et souhaitez devenir bénévole au GENEPI

Contactez nous en début d'année scolaire, car après il est trop tard, les formations commencent en novembre, et elles sont obligatoires pour intervenir!

Si vous ou un de vos proches est en détention et souhaite bénéficier de nos activités, il faut se renseigner auprès du service d'insertion et de probation, ou auprès de l'éducation. Le GENEPI existe dans 70 établissements environ, n'hésitez pas à demander!

→ culturels, par exemple. Ce que nous apportons est différent, c'est un peu « d'extérieur à l'intérieur! » Et nous n'avons pas la prétention de pallier les carences de l'État. Il semble important de préciser que cette association a été conçue dans le but d'une future ré-insertion par la rencontre de deux mondes: le monde étudiant et le monde carcéral. C'est pour nous la source de l'originalité et de l'apport de ces échanges. En effet, pendant ces deux heures se confrontent deux mondes totalement différents (enfin, en apparence). En apparence, car c'est en constatant nos différences que nous avons pris conscience de nos points communs.

En effet, passer deux heures par semaine avec des personnes détenues devient instantanément à passer quasiment deux heures par semaine avec des personnes et non plus avec des personnes détenues! C'est ce que les personnes que nous

rencontrons ont, parfois, du mal à comprendre. En effet, la prison est un monde à part, avec son lot de peurs, de mystères, d'angoisses. Mais c'est, aussi et surtout, un lieu où des gens vivent une période de leur vie (parfois très longue) dans des conditions indignes, dégradantes et « déresponsabilisantes. »

Notre but n'est pas, dans cet article, de faire le procès du monde carcéral, d'autres s'en chargent à notre place. Notre objectif est plutôt d'essayer de faire comprendre qu'à l'intérieur de ces murs, nous retrouvons ces mêmes personnes rencontrées à l'extérieur, des êtres humains qui essaient de vivre le plus dignement possible. Je vis vraiment mon expérience et mes rencontres au GENEPI comme un échange et non comme un don ou une dévotion pour ces personnes. Je trouve toujours intéressant de discuter avec toutes les personnes qui font ce monde, échanger les idées, construire des projets ensemble. La démarche est similaire pour mes actions au GENEPI. Aider à la (peut-être) future réinsertion par des échanges, des apports (en ce qui me concerne sur la langue française plus particulièrement) dans une institution qui fait partie de notre société et parler de cette institution aux autres n'est pas un acte courageux, mais citoyen! Tout ce que nous espérons, c'est apporter aux détenus une certaine bouffée d'oxygène par de nouvelles rencontres, de nouvelles façons de voir les choses, d'apporter des connaissances dans des matières (parfois) inconnues pour eux et tout cela de façon réciproque. Pour ma part (et d'après les détenus que j'ai rencontrés), c'est réussi!

Je n'interviens plus cette année, car j'ai été élue pour un an « Représentante chargée de la communication » de l'association. Mon

Actualité

Du 14 février au 16 avril 2005 aura lieu « *Le printemps des prisons* », deux mois d'information et de sensibilisation du public sur la prison et la réinsertion. Nous organisons des événements type conférences, ciné-débats, expositions, etc. dans les villes où nous sommes présents, la liste des événements sera sur notre site Internet.

Pour nous contactez : genepi@genepi.fr
Notre site : www.genepi.fr

combat pour la réinsertion est donc moins sur le terrain, mais plus sur la coordination, la gestion de l'association ce qui est nécessaire. C'est une autre facette de l'association que je découvre, ses relations avec les partenaires institutionnels mais aussi associatifs.

Nous sommes actifs dans plusieurs collectifs de réflexion et d'action comme le « *Groupement National de Concertation Prison* », le collectif « *Octobre 2001* » (lutte contre la peine de mort et réflexion sur les longues peines), le « *pôle suspension de peine* » (réflexion et action par rapport à la loi sur la suspension de peine, son application).

Céline Aumond, chargée de communication au GENEPI

ADRESSE

En raison du nombre important de structures et de l'espace restreint dont nous disposons pour cette rubrique de ne pas pouvoir les inclure dans t

AUTO-SUPPORT

● ASUD

Auto-Support des Usagers et ex-usagers de Drogues
204/206 rue de Belleville
75020 Paris - M° Télégraphe
Tél. : 01 43 15 00 66
asudnational@club-internet.fr

● ACT UP PARIS

45 rue Sedaine
75011 Paris - M° Voltaire
Tél. : 01 48 06 13 89

● CIRC

Collectif d'Information et de Recherche Cannabique
circ-fede@circ-asso.org

● TECHNO PLUS

13 rue Robert Houdin
75011 Paris - M° Belleville
Tél. : 06 03 82 97 19
tplus@technoplus.org

SERVICES TÉLÉPHONIQUES D'URGENCE (Anonymes et gratuits)

DROGUES, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE

- Drogues Info Service :
Tél. : 0800 23 13 13
(appel gratuit, depuis un téléphone fixe) ou le 01 70 23 13 13 (appel au prix d'une communication ordinaire, depuis un téléphone portable)

- Écoute cannabis :

Tél. : 0811 91 20 20
de 8h00 à 20h00, 7 jours/7
(appel au prix d'une communication locale, depuis un téléphone fixe) ;

- Écoute alcool :

Tél. : 0811 91 30 30
de 14h00 à 2h00 du matin, 7 jours/7 (appel au prix d'une communication locale, depuis un téléphone fixe).

SIDA INFO SERVICE

24h/24
Tél. : 0800 840 800

HEPATITES INFO SERVICE

9h00 à 23h00
Tél. : 0800 845 800

SIDA INFO DROITS

mardi de 16h00 à 24h00
jeudi de 16h00 à 20h00
vendredi de 14h00 à 18h00
Tél. : 0801 636 636

ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

● AIDES ARC-EN-CIEL

Accueil, écoute et orientation pour les personnes touchées par le VIH/SIDA
52 rue du fbg Poissonnière
75010 Paris - M° Poissonnière
Tél. : 01 53 24 12 00

● SOLIDARITE ENFANTS SIDA

Familles, avec enfants, touchées par le SIDA
24 rue Lieutenant Lebrun
93000 Bobigny - M° Bobigny/Pablo Picasso
Tél. : 01 48 31 13 50

● DESSINE-MOI UN MOUTON

Enfants et adolescents et leur famille touchés par le VIH/SIDA
35 rue de la Lune
75002 Paris - M° Bonne Nouvelle
Tél. : 01 40 28 01 01
contact@dessinemoiunmouton.org

● ARCAT

Tout public touché par le VIH
94/102 rue de Buzenval
75020 Paris - M° Buzenval
Tél. : 01 44 93 29 29 (sur rdv)
social@arcat-sante.org

● PASTT

(Prévention Action Santé Travail pour les Transgendres)
94 rue La Fayette
75010 Paris - M° Gare du Nord
Tél. : 01 42 09 07 07
pastt@noos.fr

● BASILIADÉ

Repas communautaire, douche, lave et sèche-linge
15 rue Beautreillis
75004 Paris - M° Sully-Morlan
Tél. : 01 48 87 65 65
Du Mardi au vendredi et dimanche de 19h00 à 22h00
www.basiliade.com



HÉBERGEMENTS D'URGENCE

● SLEEP'IN

Hébergement d'urgence pour usagers de drogues
61 rue Pajol
75018 Paris - M° Marx Dormoy
Tél. : 01 42 09 07 07

● SAMU SOCIAL

Hébergement d'urgence pour SDF
Tél. : 115

HÉBERGEMENTS

● LE SLEEP OFF - KALÉIDOSCOPE

Hébergement logement, consultations sociales et activités de jour
7 rue Carolus Duran
75019 Paris - M° Pré-Saint-Gervais
Tél. : 01 40 03 90 90
sleep.off@asos
Le lundi et le mercredi de 10h00 à 18h00, le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 17h00

● CITÉ « LE VILLAGE »

Hébergement en chambres d'hôtels pour usagers de drogues sous traitement de substitution
105 rue Villiers de l'Isle-Adam
75020 Paris - M° Gambetta
Tél. : 01 53 39 19 51
village.secretariat@acsc.asso.fr

APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES

● SOS HABITAT ET SOINS

Pour les personnes touchées par le VIH/SIDA et autres maladies
379 av. du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis - M° Saint-Denis - Porte de Paris (ligne 13) - RER Stade de France
Tél. : 01 55 87 55 55
(Paris Nord)
sosHetS.parisnord@assos.org
ou (Paris Est)
sosHetS.parisest@assos.org
ou (Paris Sud)
sosHetS.parissud@assos.org

● AURORA ESPACE RIVIÈRE

Pour les personnes touchées par le VIH/SIDA et autres maladies
169 bis bld Vincent Auriol
75013 Paris - M° Place d'Italie
Tél. : 01 53 61 97 10
espaцерiviere@wanadoo.fr

● ASSOCIATION CHARONNE

Pour les usagers de drogues touchés par le VIH/SIDA
3 quai d'Austerlitz
75013 Paris - M° Quai de la Gare
Tél. : 01 45 83 22 22

● ASSOCIATION DROGUE ET JEUNESSE

Pour les usagers de drogues
9 rue Pauly
75014 Paris - M° Plaisance
Tél. : 01 45 42 75 00

LES BOUTIQUES

● LA BOUTIQUE

(espace mixte)
Douche, soins, accompagnement social, échange de seringues, machine à laver
86 rue Philippe de Girard
75018 Paris - M° Marx Dormoy
Tél. : 01 46 07 94 84
Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

● BEAUREPAIRE

Accueil, accompagnement, consultation médico-sociale, soins infirmiers, douche, programme d'échange de seringues, conseil juridique (sur rdv)
9 rue Beaurepaire
75010 Paris - M° République
Tél. : 01 53 38 96 20
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi après-midi) de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

● BOUTIQUE BORÉAL/LA TERRASSE

64 ter rue de Meaux
75019 Paris - M° Jaurès
Tél. : 01 42 45 16 43
Du lundi au vendredi de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

● BOUTIQUE JAUNE (SIDA PAROLE)

Programme d'échange de seringues, douche, permanences médicales, sociales et psychologiques
8/10 rue Victor Hugo
92700 Colombes - SNCF Gare de Colombes
Tél. : 01 47 86 08 90
sidaparoles@no-log.org

SOINS

● 110 LES HALLES (GROUPE SOS)

Pôle de soins et de prise en charge sociale spécialisée dans le traitement des addictions, des dommages médicaux, psychiatriques et sociaux liés à l'usage de drogues
110 rue Saint-Denis
75002 Paris - M° Les Halles
Tél. : 01 55 34 76 20
110leshalles@asos.org
Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 17h30

● ÉQUIPE DE COORDINATION ET D'INTERVENTION AUPRÈS DES MALADES USAGERS DE DROGUES (ECIMUD) - HÔPITAL BICHAT CLAUDE-BERNARD

Favorise l'accès aux soins des usagers de drogues dans l'hôpital
46 rue Henri Huchard
75877 Paris Cedex 18 - M° Porte de Saint-Ouen
Tél. : 01 40 25 80 80

● ÉQUIPE DE COORDINATION ET D'INTERVENTION AUPRÈS DES MALADES USAGERS DE DROGUES (ECIMUD) - HÔPITAL LARIBOSIÈRE

Favorise l'accès aux soins des usagers de drogues dans l'hôpital
2 rue Ambroise Paré
75010 Paris - M° Gare du Nord
Tél. : 01 49 95 91 80

us nous excusons d'avance auprès des partenaires, dont les coordonnées ne figurent pas dans ce numéro, secteurs d'activités les concernant.

● MÉDECINS DU MONDE

Soins, consultations
62 av. Parmentier
75011 Paris - M° Parmentier
Tél. : 01 43 14 81 81
Du lundi au vendredi
Le matin se présenter
obligatoirement à 9h00
Le lundi, mercredi et vendredi
L'après-midi se présenter
obligatoirement à 14h00

● C.M. BOURSULT

Accueil pour personnes en
difficulté, consultation,
dépistage VIH et orientations
54 bis rue Boursault
75017 Paris - M° Rome
Tél. : 01 53 06 35 60
Du lundi au vendredi de 8h45 à
12h30 et de 13h30 à 17h15 (le
vendredi jusqu'à 16h40)

● CENTRE MOULIN JOLY

Suivi médical et social pour des
populations confrontées au
VIH/SIDA
5 rue du Moulin Joly
75011 Paris - M° Couronnes
Tél. : 01 43 14 87 87

● LA TERRASSE

Accueil et consultations
222 bis rue Marcadet
75018 Paris - M° Guy Moquet
Tél. : 01 42 26 03 12
Du lundi au vendredi de 10h00 à
18h00

SPECIAL FEMMES ET FAMILLES

● LA BOUTIQUE

(espace femme)
Douche, soins, accompagnement
social, échange de seringues et
machine à laver
84 rue Philippe de Girard
75018 Paris - M° Marx Dormoy
Tél. : 01 46 07 87 17
Du lundi au vendredi de 10h30 à
17h00

● HORIZONS

Accompagnement des parents
usagers de drogues (hommes,
femmes et couples avec
enfants), substitution
Méthadone, soins, formation et
hébergement
10 rue Perdonnet 75010 Paris
M° La Chapelle
Tél. : 01 42 09 84 84
infos@horizons.asso.fr
Le matin : du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
L'après-midi : le lundi, le mardi
et le mercredi de 13h30 à
18h00, le vendredi de 14h30 à
18h00

● CŒUR DE FEMMES

Accueil et suivi de femmes en
grande exclusion
77 rue Château des Rentiers
75013 Paris - M° Nationale
Tél. : 01 45 83 52 72
Du lundi au vendredi de 10h00 à
17h00



● LES AMIS DU BUS DES FEMMES

Accueil de femmes prostituées
6 rue du Moulin Joly
75011 Paris - M° Couronnes
Tél. : 01 43 14 98 98

● AMICALE DU NID

Service d'Accueil et d'Orientation
(S.A.O.) Accueil et réinsertion de
femmes ou d'hommes
prostitués(es) majeurs(es)
seuls(es) ou avec enfant(s)
21 rue du Château d'Eau
75010 Paris - M° République
Tél. : 01 42 02 38 98
Du lundi au vendredi de 9h00 à
18h00

SUBSTITUTION ET SEVRAGE

● RÉSEAU RIVE GAUCHE

Réseau de médecins
généralistes, suivi médical et
substitution pour les usagers de
drogues habitant la Rive Gauche
Tél. : 01 45 45 30 90

● RÉSEAU PARIS NORD

Réseau de médecins généralistes,
suivi médical et substitution pour
les usagers de drogues habitant
le Nord de Paris
Tél. : 01 42 72 65 43

● CENTRE PIERRE NICOLE

27 rue Pierre Nicole
75005 Paris - RER Port-Royal
Tél. : 01 44 32 07 90

● LA TERRASSE

Unité Méthadone
224 rue Marcadet
75018 Paris - M° Guy Moquet
Tél. : 01 42 26 01 11
Du lundi au vendredi de 8h30 à
16h30

● MONTE CRISTO

Hôpital Européen Georges
Pompidou
20 rue Leblanc
75015 Paris - M° Baland
Tél. : 01 56 09 26 91

● NOVA DONA

104 rue Didot
75014 Paris - M° Pernety
Tél. : 01 43 95 81 75

● CENTRE MARMOTTAN

19 rue d'Armaillé
75017 Paris - M° Charles De
Gaulle-Étoile
Tel. : 01 45 74 00 04
Du lundi au vendredi de 10h00 à
19h00

● HÔPITAL FERNAND WIDAL

Espace Murger
200 rue du Fbg Saint-Denis
75010 Paris - M° La Chapelle
Tél. : 01 40 05 42 14 (sur rdv)

COORDINATION TOXICOMANIES 18^{ème}

Vous pouvez appeler pour faire part de vos difficultés, prendre
rendez-vous, demander le passage de médiateurs « Première
ligne », participer à la réflexion et à la recherche d'actions
concrètes à mener pour améliorer la situation dans les quartiers :
La Chapelle-Stalingrad/La Goutte d'Or-Simplon-Clignancourt
87 rue Marcadet 75018 Paris - M° Marcadet-Poissonniers
Tél. : 01 53 28 08 89
Du lundi au vendredi de 10 heures à 20 heures

SORTANTS DE PRISON

● SRAIOSP

Aide à la réinsertion pour
sortants de prison (sans sursis,
ni mise à l'épreuve)
4/14 rue Ferrus
75014 Paris - M° Glacière
Tél. : 01 44 32 72 33 (sur rdv)

● ANPE ESPACE LIBERTÉ EMPLOI

Aide à la recherche d'emploi ou
de stage pour sortants de prison
17 rue Juge
75015 Paris - M° Duplex
Tél. : 01 58 01 07 20

● PASS JUSTICE

Etre présenté par un travailleur
social
27 rue Pierre Nicole
75005 Paris - M° Port-Royal
Tél. : 01 44 32 07 60

● L'ESTRAN

Hébergement (être présenté
par un travailleur social)
10 rue Ambroise Thomas
75009 Paris - M° Poissonnière
Tél. : 01 53 24 92 20 (sur rdv)

● LE VERLAN

Hébergement (être présenté
par un travailleur social)
35 rue Piat
75020 Paris - M° Pyrénées
Tél. : 01 44 62 26 90

● ARAPEJ 75

Centre d'Hébergement et de
Réinsertion Sociale (CHRS) pour
personnes libérées de prison et
service RMI
21 rue d'Enghien
75010 Paris - M° Château d'Eau
Tél. : 01 42 46 15 45
arapel75@wanadoo.fr

● SOS ARAPEJ

Permanence d'accueil pour les
sortants de prison depuis moins
de 3 mois, accueil, écoute,
orientation, accompagnement
24 rue Daubenton
75005 Paris -
M° Censier-Daubenton
Tél. : 01 43 37 21 99

DOCUMENTATIONS ET INFORMATIONS

● CRIPS

(Centre Régional d'Information
Prévention SIDA)
Tour Montparnasse
33 av. du Maine 75015 Paris
M° Montparnasse Bienvenue
Tél. : 01 56 80 33 33
www.crips.asso.fr

● OFDT

(Observatoire Français des
Drogues et des Toxicomanies)
3 av. du Stade de France 93218
Saint-Denis La Plaine
RER Stade de France
Tél. : 01 41 62 77 16
www.ofdt.fr

SUIVIS PSYCHOLOGIQUES

● ASSOCIATION CHARONNE

Consultation cannabis (anonyme
et gratuite)
Evaluation, conseil, orientations,
thérapies
9 rue Beaurepaire
75010 Paris - M° République
Tél., fax et rép. : 01 42 08 13 85
La consultation du mercredi de
15h00 à 20h00 (sur rdv)

● LA CLEPSYDRE

Suivi thérapeutique individuel
pour tout public
6 rue Deguerry
75011 Paris - M° Goncourt
Tél. : 01 40 21 39 57
la.clepsydre@free.fr

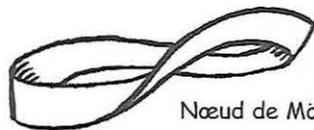
● ESPAS

Soutien psychologique des
personnes concernées par le virus
du VIH et de leurs proches
36 rue de Turbigo
75003 Paris -
M° Etienne Marcel
Tél. : 01 42 72 64 86 (sur rdv)
Du Lundi au Vendredi



Conglomérat de particules de réponses versus quatrième dimension

Les murs de la prison n'enferment pas le temps. Il est ainsi possible, dans certaines conditions, d'imaginer, de rêver, ou même d'anticiper l'extérieur. Cette rêverie, qui peut prendre la forme d'une fiction utopique ou d'un seul instant de sérénité qui dure parce qu'il croit suspendre le temps, permet d'échapper à l'insupportable; à ce qui dans la prison est insupportable, à ce qui fait que la prison est autour de soi, à cette crainte qu'elle reste une ombre..., longtemps..., toujours! Car, petit à petit, la prison entre dans son hôte, elle lui devient - c'est inquiétant -, familière; jusqu'à ce que se confonde la menace des cellules, nerveuses et de béton. Devenant si intime, la prison créerait presque l'illusion que le danger est ailleurs, pas là dans ses entrailles, mais dehors. Ce dehors qui n'a pas toujours - et parfois jamais -, pu persuader de son hospitalité. Ce dehors qui a souvent, de tant d'endroits, brandi même son hostilité, jusqu'à ce que des trois dimensions, aucune ne permettant le repli, n'autorisant le répit, c'est dans une quatrième que s'est trouvée la condition d'une provisoire amnistie. Cette quatrième dimension est le refuge qui permet ce rêve avec lequel à l'origine, sûrement, tout a commencé et dont l'espoir n'est que la combinaison restée scellée dans la boîte de Pandore¹. Que reste-t-il alors, de ce déterminisme apparent qui semble ne rien permettre d'autre qu'un abri halluciné dans cet espace insurmontable et effroyablement



Nœud de Möbius

pérenne? Comme une surface Möbius², ce temps qui passe ne fait qu'épuiser le marcheur à revenir à son point de départ. Et pourtant, à y regarder de plus près, lorsqu'on y prête attention, ce temps qui passe, paraît être comme un agglomérant des instants. L'espace qui se répète, montre à chacun des nouveaux tours, que les identiques s'additionnent, et qu'ainsi la sommation s'étale: c'est l'histoire qui s'écrit, et puisque c'est le temps qui la bâtit, il peut éventuellement l'infléchir, peut-être même assez pour sortir de la répétition. Les



murs de la prison n'enferment pas le temps, il est ainsi possible, dans certaines conditions, de produire un autre après, qui sera décidé et risqué, mais dont le destin n'est plus que d'être subi. Faire l'effort de travailler cette anticipation, c'est l'incarner dans le présent, glisser de la fiction à la réalisation. La préparation à la sortie-émancipée de tout slogan politique - est cet effort. Et il s'agit bien d'un effort, car s'inquiéter de l'endroit où il sera possible de dormir, s'inquiéter de l'endroit où il sera faisable de manger, s'inquiéter de l'endroit où il sera envisageable de se former, voire travailler, s'inquiéter..., cela reste toujours inquiétant. Mais s'inquiéter de l'avenir, contrairement à stresser sur le moment, et même si ça fait courir le risque d'être soi-même aussi responsable de la finalité, offre une multitude d'avantages. Cela permet de contacter, différents lieux et institutions, qui peuvent chacun apporter des particules de réponses. Cela permet de faire passer, à travers les murs «transchroniques» des pénitenciers, des consultants d'associations qui peuvent envisager différents types de prise en charge à la sortie, sur les plans professionnel, sanitaire ou d'hébergement. Cela permet aussi, à l'intérieur même de la prison, de bénéficier du soutien du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) selon les termes de l'article D- 478³ du Code de Procédure Pénale et qui depuis

l'application de la loi Perben II, contacte systématiquement les détenus incarcérés pour une peine supérieure à six mois. Et puis, après l'orchestration de cette préparation, quand arrive le jour de la sortie, un temps de latence, de quelques jours à quelques semaines, est souvent nécessaire avant d'intégrer le CHRS⁴ préalablement contacté, avant de débiter la formation envisagée ou encore les soins prévus. Pourtant, lorsqu'un tel effort a été instruit depuis là-bas, la confrontation à cet extérieur qui ressemble spontanément si peu, car pas encore, à ce qui a été imaginé, espéré et entrepris, fusse-t-elle brève, constitue un risque réel de détérioration en chaîne du projet construit en prison. Pour tenter de réduire ce risque, l'Estran (voir rubrique «Bloc note» p.14-15) propose, dans la mesure où un contact préalable aurait eu lieu dans le cadre d'une préparation à la sortie et qu'il fut possible de répondre favorablement, un hébergement d'une semaine en chambre d'hôtel, renouvelable deux fois. Durant ce séjour d'orientation dans le cadre des préparations à la sortie, il s'agit d'abord d'accueillir la personne - car il est probablement très différent d'être ou de ne pas être attendu -, de lui permettre d'envisager rapidement les démarches administratives nécessaires (couverture santé, papiers d'identité, inscription→

« Sans-papiers en prison »

→ ANPE, etc.) en s'appuyant sur nos partenaires de travail, et enfin de lui permettre de se présenter à ses rendez-vous, prévus depuis l'incarcération, dans des conditions physiques et psychologiques meilleures que si elle avait dû dormir dans la rue la veille.

Devant l'ampleur de la tâche, chaque maillon de la chaîne de préparation à la sortie, n'a qu'un humble rôle, de surcroît non homothétique¹. Aucune configuration n'apporte de garantie absolue d'arriver aux résultats escomptés, mais la préparation à la sortie réduit les risques de n'y arriver que par le hasard. La systématisation des contacts des SPIP avec les détenus pourrait voir augmenter le nombre de préparations à la sortie ; l'avenir dira si ces dernières prendront la consistance d'un réel travail d'anticipation qui démontrera sa valeur de réinsertion ou s'il s'agira seulement, à l'instant de la sortie, d'arroser un peu les « sorties sèches⁶ » pour donner meilleure conscience à la politique pénitentiaire.

Mais déjà, le temps, cet instrument onirique et éphémère, modelable dans l'avenir et pétrifié dans le passé, se charge d'ordonner nos gesticulations sociales et individuelles à leur échelle respective.

Ristic Lazo, chef de service à l'Estran

1. Boîte de Pandore : Définition du Petit Larousse Illustré 2004. Mythologie Grec. La première femme de l'humanité. Offerte aux hommes pour les punir de leur orgueil, elle devint la femme d'Épiméthé. Elle est responsable du mal sur la Terre, car elle ouvrit le vase où Zeus avait enfermé les misères humaines (d'où l'expression ouvrir la boîte de Pandore, s'exposer, par une initiative imprudente, à de graves dangers). Dans la boîte de Pandore, seule resta l'Espérance.

2. Möbius : Définition du Petit Larousse Illustré 2004. (Auguste Ferdinand) 1790-1868, mathématicien Allemand. Pionner de la topologie, il découvrit une surface à un seul côté (ruban de Möbius).

3. Art. D-478 du C.P.P. « Le service public pénitentiaire doit permettre au détenu de préparer sa libération dans les meilleures conditions. (...) le service pénitentiaire d'insertion et de probation, favorise l'accès de chaque personne libérée aux droits sociaux et aux dispositifs d'insertion et de santé. (...) »

4. Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

5. Qui n'est pas une figure réduite du résultat final, mais en est juste une des formes, chacune de ces dernières étant différentes et autonomes des autres ; le résultat final de leur combinaison est par conséquent nécessairement unique.

6. Sorties sans solution d'hébergement.

O., 33 ans, est marocain. Au Maroc, il était mécanicien bateau, il a appris le métier grâce à son père. Il n'a pas de diplôme, mais connaît bien le métier pour l'avoir exercé trois ans. En France depuis douze ans, il a malheureusement connu, une fois, la prison pour une période de trois mois. Il témoigne, ici, de ce qu'il y a vécu et de son indignation quant au traitement réservé aux détenus étrangers, aux « sans papiers. »

Passer une nuit en cellule « arrivant », c'est le lot de tous les détenus entrants ! C'est le lendemain que l'on m'affecte dans un bâtiment. L'affectation se fait par origine culturelle. Les Maghrébins avec les Maghrébins, les Africains avec les Africains, les Français avec les Français. La punition suprême, c'est de te retrouver au bloc C. Même si tu es Français, mais que tu as des origines africaines, tu peux t'y retrouver. Le bloc C, c'est le bloc des « sans papiers », de ceux qui n'ont aucune visite de l'extérieur ou de leur famille, ceux qui ne reçoivent jamais de courrier. Le bloc C, c'est la misère totale. Si tu demandes une cigarette à quelqu'un, tu n'as aucune chance d'en obtenir une, car personne n'en possède. Au troisième étage, il y a ceux qui sont « riches », parce qu'ils avaient de l'argent avant d'entrer en prison. Ceux-là ne sont pas du tout solidaires.

Quand tu arrives dans ce monde-là, que tu es « sans papiers », on te met dans une cellule où tu peux tomber avec n'importe qui. Un

dealer, un criminel, un violeur, un usager de drogues, un violent, mais pas un « riche. » On met des petits délits avec des grands criminels. Quand tu arrives en prison et que tu n'as jamais touché à une quelconque drogue, il y a de grands risques que tu sois amené à en consommer ; du Subutex, pour oublier, ou des médicaments, pour dormir. Tu en trouves facilement en promenade, pourvu que tu aies de l'argent. Un Subutex de 8mg, tu le payes avec un paquet de cigarettes ou une boîte de café. À un moment ou à un autre, de toute manière, on t'en proposera un jour. Si tu ne supportes pas la prison, tu finiras par en prendre pour ne plus penser à l'endroit où tu es. Et, à ta sortie, tu te retrouves être un usager, alors que tu ne l'étais pas en entrant. Ce n'est pas si difficile de devenir un usager de drogues et tu ne t'en rends même pas compte ! Pour mes papiers, on m'a clairement fait comprendre que « je n'existais pas. » Pour ma santé, en trois mois, on m'a arraché quatre dents alors que je n'avais qu'un plombage à faire refaire. La raison invoquée par le dentiste « les soins coûtent cher, alors comme vous n'avez pas les moyens de payer... » Pour le travail, c'est essentiellement par piston. Au retour de promenade, au croisement d'un corridor, on donne son numéro d'érou à un surveillant responsable d'un atelier et s'il vous a à la bonne, vous avez une petite chance.

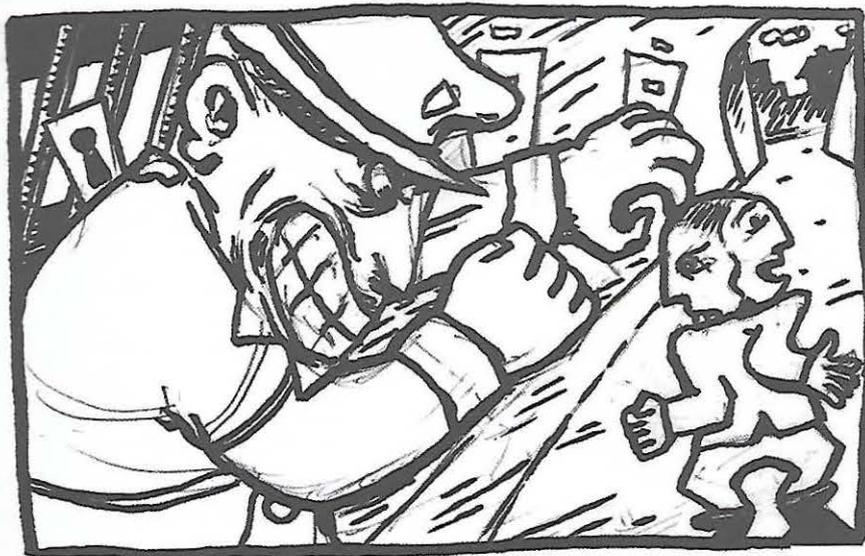
En seulement trois mois de prison, j'ai vu des « sans papiers », sans cesse aller et revenir, sans jamais que leur situation n'évolue. Sauf leur peine. Au début, on vous condamne à trois mois, puis à six mois. J'ai vu un gars être condamné à dix-huit mois, seulement parce qu'il n'avait pas de papiers. Son seul délit, s'être fait attraper plusieurs fois. J'aurais préféré que l'on me mette avec des détenus plus solidaires. Même les services sociaux m'ont ignoré.

Mais même les mauvais jours ont une fin. Le jour de ma sortie de prison, j'ai connu celle qui est devenue ma femme. Elle me demandait, à moi, sortant de prison, où se diriger pour se rendre à une adresse. Je lui ai proposé de lui offrir un café, histoire de parler avec quelqu'un, elle est devenue la mère de mes quatre enfants. N'y a-t-il pas un proverbe qui dit « avec l'amour, on peut traverser des montagnes ? »

Propos recueillis par Didier Robert

Prison : pot de terre contre pot de fer

José, 40 ans, a été incarcéré plusieurs fois. Il nous raconte, ici, son expérience de la prison (notamment lors de sa première longue peine) et de la violence qui règne dans le monde carcéral, où le pot de terre rencontre très souvent le pot de fer.



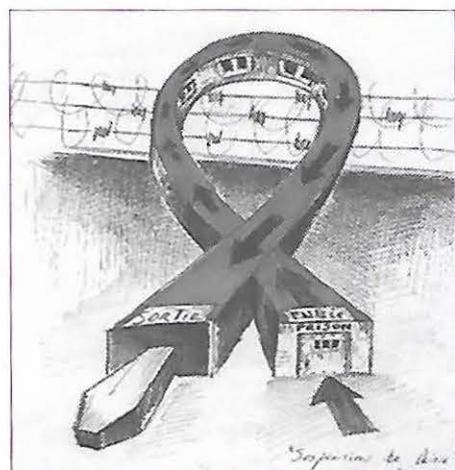
J'avais tout juste 20 ans au moment des faits. Faits qui m'ont mené droit en prison pour plusieurs années. Vous dire combien exactement serait comme occulter les deux ou trois ans qui ont précédé ma condamnation (que l'on appelle « prison préventive ») et durant lesquelles on imagine tous les scénarios possibles et imaginables. Combien vais-je prendre ? Combien de temps me reste-t-il à faire concrètement ? En soi cela peut être une torture pour certains (pour d'autres cela peut aider après quelques mois de prison à se dire plus j'approche du procès plus mon reliquat de peine se réduit et donc je suis plus près de la fin). Moi, j'avais dépassé tout ça. Après quelques années de prison, je savais qu'il ne me restait plus qu'une dizaine de jours à faire en tant que prévenu. Personne ne m'attendait, excepté mes parents et mes sœurs. Je n'avais encore ni femme, ni enfant, autrement dit, je n'avais aucune sorte de responsabilité qui m'attendait. Autant, quelques années plus tard, j'allais me soucier de mon devenir à l'approche de ma libération, autant, cette première fois, je n'avais aucun souci, excepté un seul et qui s'est avéré de taille. En effet, l'un des infirmiers, que je voyais tous les jours pour des raisons médicales, venait de me prendre

en grippe, suite à une simple dispute. L'homme en question, bien que frêle et de petite taille, se montra progressivement grossier et délibérément provocateur, n'hésita pas à me pousser du haut de l'escalier de l'infirmerie à plusieurs reprises. Sachant que ma libération était proche, l'infirmier, manifestement rancunier, voire vindicatif, usa et abusa de son autorité à mon encontre, espérant, m'a-t-il semblé, une réaction violente de ma part. Ce qui aurait pu sembler n'avoir pas plus d'importance que ça a pris, pour moi, des proportions hors normes. Chaque soir, je m'endormais en essayant de m'imaginer ce que l'infirmier me réservait pour le lendemain et rien qu'à l'idée de descendre à l'infirmerie, j'étais complètement mort de peur tant cet homme était parvenu à me pousser à bout. J'avais une profonde et presque irrésistible envie de lui tourner autour en sautillant, un peu comme le boxeur autour de son adversaire, et de lui décocher une ribambelle de coups de poing et de coups de pied qui auraient, alors, mis un terme à son petit jeu sadique. J'en crevais d'envie. C'était carrément viscéral. Je savais que le combat était perdu d'avance car j'allais lui défoncer la tête ce matin même. Je me sentais incapable de ne pas le faire tant je lui en voulais. Le moment enfin venu (la veille même de ma libération), l'infirmier, après m'avoir, comme d'habitude, poussé et tiré dans tous les sens, m'asséna un premier coup de pied à hauteur du genou, puis un second dans la foulée, je parai, alors, de ma jambe gauche ses deux tentatives. Puis, je faisais constater à un surveillant-chef (passant par là par hasard) que j'étais victime d'agression physique de la part de l'infirmier. Le surveillant-chef constata l'incident et fit un rapport contre le surveillant infirmier. Ce jour-là, je remportais ma première grande victoire sur moi-même. Je ne céda pas à la facilité. Sans doute par intérêt et sans doute aussi parce que la liberté vaut parfois quelques sacrifices.

Texte écrit par José

« Phase terminale » pour « sortie humanitaire »

En prison depuis 1984 à la Maison Centrale de Moulins Yzeure, en phase SIDA (il a déjà été atteint d'une pneumocystose aiguë) et sous trithérapie depuis 1996, Laurent J.¹ est libérable en 2021. Après avoir déposé une première demande de suspension de peine en juin 2003 qui lui est refusée, il en redépose une en 2004 qu'on lui refuse, à nouveau, début 2005. Laurent J. apprend sa séropositivité en prison en 1986, il nous témoigne, ici, des difficultés de vivre sa maladie en prison et de la difficulté d'obtenir une suspension de peine pour des raisons médicales dont le pronostic vital est clairement établi.



Attendre la phase terminale pour bénéficier d'une sortie « humanitaire » est équivalent à mourir en prison. Sortir les mourants pour dire qu'en France on ne meurt plus du SIDA en prison n'est qu'une façon hypocrite de faire baisser statistiquement le taux de décès derrière les barreaux. Durant l'année 1986, j'ai connu quelques problèmes de santé. Je suis tombé plusieurs fois malade. Je n'allais pas très fort. J'avais beaucoup maigri et je me sentais très fatigué. L'apparition de ganglions m'avait décidé à faire des analyses. Suite à cela, je fus appelé à l'infirmerie. Je fus accueilli par le médecin pour les résultats. Il m'invita à m'asseoir. Il n'était pas très à l'aise et c'est d'une voix sourde qu'il me demanda si j'avais entendu parler du SIDA. Je lui ai répondu que j'en avais entendu parler à la télévision comme tout le monde. Je commençais à m'inquiéter des propos qu'il me tenait. « Mais pourquoi m'en parlez-vous ? Suis-je malade ? » « Non, pas exactement » me répondit-il. C'est à ce moment-là qu'il se décida à me donner les résultats des analyses. J'étais, d'après lui, séropositif. Il m'expliqua ce que cela voulait dire ; que j'avais été en contact avec le VIH. Il me fit l'inventaire des modes de transmission sexuelle et sanguine, piqûres intraveineuses et autres... Je n'étais pas toxicomane et il n'y avait pas eu trente-six solutions quant à la manière dont j'avais été contaminé. Lisa, elle, avait été usagère de drogues. Elle avait dû être contaminée de cette manière. Et moi par elle, lors d'une relation sexuelle. Il ne pouvait en être autrement. J'avais dû être en contact avec le virus du VIH dans le courant de l'année 1984. Le monde s'écroulait ! À l'époque, on ne connaissait pas grand-chose

« Ban Public »

est une association loi de 1901, a-religieuse, a-dogmatique et a-politique, qui a pour but de favoriser la communication sur les problématiques de l'incarcération et de la détention, afin d'aider à la réinsertion des détenus. Par son nom, l'association Ban Public se veut être un lien symbolique entre le dedans, caché parce qu'infâme aux yeux du monde, et le dehors, qui ne sait pas ou n'accepte pas le reflet de son échec. Nous voulons ouvrir les portes et les consciences, afin que la prison devienne l'affaire de tous. Composée d'anciens(ennes) détenus(es) et de citoyens(ennes) de tout horizon, Ban Public développe son action autour du portail Internet : www.prison.eu.org

Vous pouvez nous écrire à l'adresse postale suivante : « Ban Public » 23 rue des Poissonniers 75018 Paris. Vous avez des questions, vous voulez participer, vous voulez réagir ? redaction@banpublic.org Vous voulez nous envoyer un lien concernant la presse ? presse@banpublic.org Besoin d'une réponse concernant le droit ? droit@banpublic.org Observatoire des suicides : observatoiredesuicides@banpublic.org Pour contacter directement l'association « Ban Public » : Charlotte Paradis au 06 62 85 62 97 ou redaction@banpublic.org

de cette maladie mortelle. L'espérance de vie, selon les médecins, n'était que de trois à cinq ans. Je luttais difficilement pour ne pas sombrer dans la dépression. Le malheur s'acharnait une nouvelle fois sur moi. J'informais Lisa de mon état de santé. Elle fit, à son tour, un test de dépistage (car elle ne connaissait pas son statut sérologique) qui se révéla être positif. J'ai eu beaucoup de mal à remonter la pente, je ne voyais pas comment j'allais m'en sortir. Je décidais de ne pas en parler à ma mère pour ne pas l'inquiéter. Mon état d'esprit changea, je ne pouvais plus, désormais, être le même. Je n'avais plus d'espoir, même si je faisais comme si de rien n'était. Mon comportement était devenu violent en détention et je me retrouvais souvent au mitard². La prison dans la prison ; le cachot. En fait, je souffrais de cette destinée sans avenir qui m'empêchait

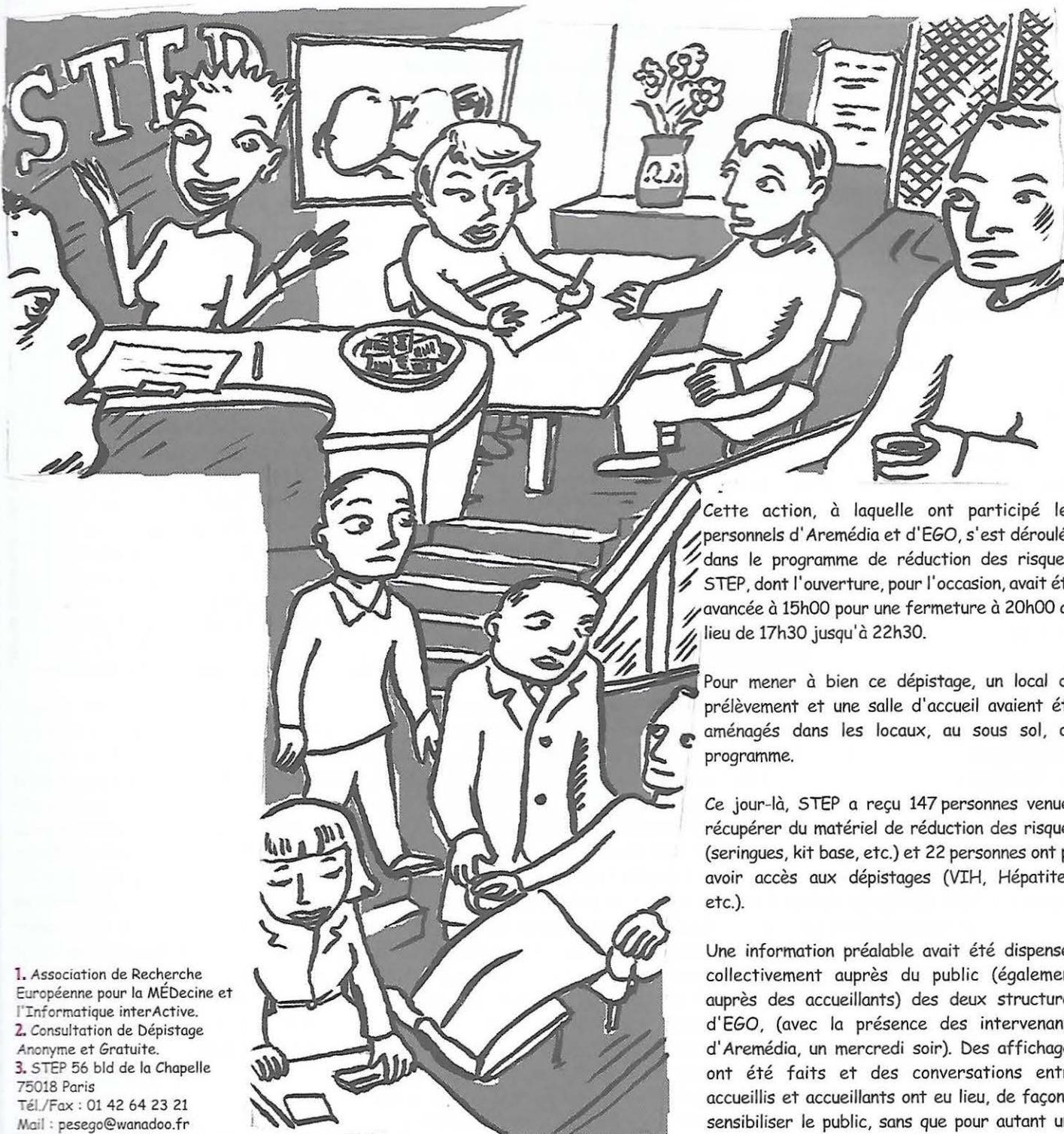
d'avoir une quelconque espérance. J'avais vingt ans et j'allais mourir, dur d'accepter ce sort. L'instruction de mon affaire allait se terminer. Je passerais bientôt aux Assises de Paris. Mon juge connaissait mon état de santé. Mon seul espoir résidait dans une peine minimale. En attendant, j'ai continué à écrire plusieurs textes et me préparais à ce jugement en Cour d'Assises... Le Président annonça la sentence : dix ans de réclusion criminelle. Une condamnation sans appel compte tenu de mon état de santé. Pour moi, ce fut une peine de mort, d'autant qu'il y a eu d'autres condamnations, pour d'autres affaires, par la suite.

Laurent J.

1. Laurent J. est, en tant que détenu, président d'honneur de l'association « Ban public. »
2. Cellule disciplinaire.

Dépistage « *Hors les Murs* » à Espoir Goutte d'Or

Le 7 décembre dernier, dans le cadre de la semaine consacrée à la « *Journée Mondiale de Lutte Contre le SIDA* », Aremédia¹ et Espoir Goutte d'Or (EGO), en collaboration avec le CDAG² de Fernand Vidal, ont organisé un dépistage « *hors les murs* » dans le programme de réduction des risques d'EGO, STEP³.



Cette action, à laquelle ont participé les personnels d'Aremédia et d'EGO, s'est déroulée dans le programme de réduction des risques, STEP, dont l'ouverture, pour l'occasion, avait été avancée à 15h00 pour une fermeture à 20h00 au lieu de 17h30 jusqu'à 22h30.

Pour mener à bien ce dépistage, un local de prélèvement et une salle d'accueil avaient été aménagés dans les locaux, au sous sol, du programme.

Ce jour-là, STEP a reçu 147 personnes venues récupérer du matériel de réduction des risques (seringues, kit base, etc.) et 22 personnes ont pu avoir accès aux dépistages (VIH, Hépatites, etc.).

Une information préalable avait été dispensée collectivement auprès du public (également auprès des accueillants) des deux structures d'EGO, (avec la présence des intervenants d'Aremédia, un mercredi soir). Des affichages ont été faits et des conversations entre accueillis et accueillants ont eu lieu, de façon à sensibiliser le public, sans que pour autant une incitation au dépistage ait été entreprise. L'intérêt de cette démarche repose sur la ➔

1. Association de Recherche Européenne pour la MÉDecine et l'Informatique interActive.
2. Consultation de Dépistage Anonyme et Gratuite.
3. STEP 56 bld de la Chapelle 75018 Paris
Tél./Fax : 01 42 64 23 21
Mail : pesego@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi de 17h30 à 22h30.



→ proposition de faire pratiquer des tests de dépistages, (VIH, Hépatites, Syphilis, etc.), à un public, qui, pour des raisons multiples (mais souvent liées à ses difficultés de survie) est assez réticent à fréquenter les structures habituellement habilitées à pratiquer ces examens (CDAG, laboratoires, etc.). Il s'agit, là, de proposer un accès de proximité, anonyme et gratuit, à ces personnes en grande précarité et très désocialisées. Il s'agit aussi, et surtout, de mettre ce public en relation avec un médecin, qui les interroge et les écoute, et si besoin est, éventuellement, les oriente vers des structures de prise en charge sanitaire et sociale.

Mais ce travail n'a pu se faire que grâce à la convivialité qui existe à l'accueil des deux programmes (STEP et boutique d'accueil) et au travail d'information possible lors du lien interpersonnel qui a pu se tisser, en amont de l'action, entre les équipes d'accueil et les usagers.

Cette action peut être évaluée positivement. Certaines des personnes dépistées, ce jour-là à STEP, sont allées seules, dix jours après, récupérer leur résultat au CDAG de l'hôpital

Fernand Widal, munies du carton référentiel qui leur avait été distribué lors du prélèvement. Pour d'autres, plus inquiets ou ayant perdu leur carton d'identification, un accompagnement par les accueillants de STEP a dû être envisagé et les résultats plus difficiles à obtenir et à gérer.

Dans le tableau de ce succès, quelques ombres : le public accueilli à EGO vit dans des conditions de grande précarité et d'instabilité sociale ; il est donc illusoire d'imaginer qu'un carton d'identification puisse être conservé, dix jours, pour récupération de résultat. Autre nuage, un questionnaire destiné à l'évaluation du CDAG a été distribué aux volontaires pour le dépistage. Il s'est avéré que ce questionnaire était difficile à remplir, pour certains, avec des questions n'allant pas de soi. Quelques-uns, ne trouvant aucune aide (faute d'accueillants), ont pu être découragés et ne pas se faire dépister.

De toute évidence, cette journée de dépistage a été une expérience véritablement intéressante, autant par le nombre de personnes touchées que par la mise en place de l'événement. Il est à

souhaiter qu'à nouveau nous puissions recommencer cette action, car notre public en est demandeur. De notre côté, nous pourrions mettre en place un système pour conserver les cartes de rendez-vous pour ceux qui le souhaitent (respectant l'anonymat). Enfin, proposer des journées de dépistage dans les murs-mêmes de notre structure, s'avère un axe capital si nous voulons remplir pleinement nos missions de prévention des infections et d'appui aux usagers dans l'accès aux soins.

Arlette Devouge et Muriel Depierreffix Torres

Pour ce numéro spécial prison, « ALTER EGO le journal » a demandé aux usagers, participant à l'atelier d'écriture, de témoigner sur leurs vécus, leurs expériences, leurs ressentis... Écrire sur la détention, c'était se remettre en mémoire le souvenir de périodes et d'événements particulièrement douloureux. Les participants se sont prêtés « au jeu » avec beaucoup de gentillesse et d'application, mais certains ont dû quitter la table à plusieurs reprises pour ne pas se laisser submerger par leurs émotions. Je voudrais les remercier très fort pour la beauté de leur témoignage et remercier aussi Sylvie, Pascal et Chloé pour l'écoute et le soutien qu'ils ont apportés à chacun lors de ces séances car, comme le disent si bien ces mots, écrits sous forme de « cadavre exquis » afin d'apporter un peu de détente entre deux récits : « écrire sur les prisons, c'est comme marcher sur un râteau. » Désirée

Je me souviens en 1986, quand un toxico arrivait en prison, on lui donnait la fiole, une sorte de camisole chimique. Aujourd'hui, en 2005, il est tout de suite orienté vers un traitement de substitution. Je me souviens que « traitement de substitution » consiste à donner des pochettes contenant des médicaments pour quinze jours de traitement. Je me souviens que les filles s'empressaient de tout avaler, faisant OD¹ sur OD pour oublier l'endroit où elles étaient enfermées. Je me souviens de toutes ces filles, transportées d'urgence vers l'hôpital d'Evry pour subir un lavage d'estomac. Je me souviens que les médicaments servaient aussi de monnaie d'échange pour les cantines (tabac etc.). Je me souviens à quel point c'était choquant et triste de voir des filles aussi malheureuses. Je me souviens des mères avec leurs enfants, obligées de les laisser garder par les matonnes, pour aller travailler, gagner de quoi acheter leurs cigarettes. Elles savaient qu'à quinze mois on allait leur enlever. Très peu avaient une famille, elles savaient qu'ils seraient placés. On dit que les femmes sont très dures entre elles, moins solidaires que les hommes, mais si elles le sont, c'est d'abord parce qu'elles sont très dures avec elles-mêmes

● Nadia

Je me souviens ma cellule. Je me souviens d'un drôle de monde. Je me souviens que ce n'était pas très beau. Je me souviens

« Écrire sur les prisons, c'est comme marcher sur un râteau. »

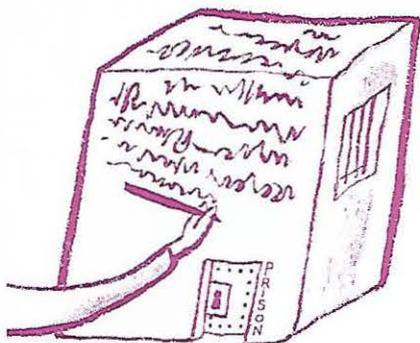
Les autres sont là
Et moi je suis las
Las de suivre leurs pas
Je ne suis peut-être pas

● Gérard

avoir beaucoup réfléchi. Je me souviens surtout d'en être sorti. Je me souviens d'un grand ennui. Je me souviens aussi d'un grand dépit. Je me souviens d'un instinct de survie. Je me souviens d'une grande envie. La prison, malgré l'extrême rudesse de son système, m'a donné le temps pour essayer de réfléchir sur mon passé, mon présent et mon avenir. Penser à mon avenir veut dire transformer ma conception de la vie, ma vie, afin de ne plus réitérer les actes qui m'ont conduit dans ce lieu. Peu importe la manière ou les voies à suivre, le temps que j'ai mis à la réflexion est la partie la plus importante. Quel que soit notre parcours, quelles que soient les circonstances qui nous ont amenés à franchir le seuil d'une prison, l'individu qui se sert de cette privation de liberté et la transforme en temps de réflexion sur lui-même, cet individu dira que la prison lui a donné le plus bel exemple de liberté

● Djamel

Je me souviens d'un jour très dur et triste. De cet endroit très froid avec des humiliations. Je me souviens de la cour de promenade qui n'était pas plus grande qu'un appartement. Je me souviens des contrôles systématiques dès qu'on allait d'un endroit à un autre de la prison. Je me souviens de ma cellule qui faisait 2,5 m, et des matons qui y entraient à n'importe quelle heure. Je me souviens d'un mec qui s'appelait Ali. Il s'était suicidé après le ramadan. Il n'avait pas trente ans. C'était un bon ami. Je n'ai toujours pas compris les raisons de son acte, mais je suppose qu'il ne supportait plus l'attente de son procès qui lui aurait donné une date de sortie. Je regrette le comportement de la police française et de ses lois qui m'ont conduit deux fois derrière les barreaux sans aucun motif. Pendant mes gardes à vue, ils n'ont même pas autorisé mon avocat à avoir une entrevue avec moi. J'ai été victime de racisme de la part des juges, qui, même sans motifs, m'ont condamné à des peines de prison fermes. Par la suite, je regrette d'avoir abusé de l'alcool et de la cocaïne qui m'ont amené à faire toutes ces choses qui m'ont reconduit directement en prison. Je regrette presque la prison de Bois→



→ d'Arcy, car au moins là-bas, on pouvait travailler, écrire pour demander des aides, faire du théâtre et consulter des médecins qui nous écoutaient. Tout le contraire de Fresnes

● Saïd

Je me souviens en 94, je suis allé voir mon frère à la Maca pour lui apporter de la nourriture. Je me souviens d'avoir vu mon frère entre les mains des flics.

Je me souviens des cellules de prison. Je me souviens quand j'ai vu mon frère mal à l'aise. Je me souviens quand mon frère est tombé malade en prison. Je me souviens quand mon frère me parlait des cellules. Je me souviens quand mon frère voulait à tout prix retourner en prison. Je regrette d'avoir vu mon frère dans les mains des flics. Je regrette le retard que mon frère a eu sur son âge. Je regrette que mon frère ait perdu ses droits de paternité, à la suite de son incarcération

● Albert

Moi toute seule, face à mon sursis. Moi toute seule, pour la première fois, pour un kiff. Moi toute seule, j'ai été énormément déçue. Moi toute seule, je suis en colère. Moi toute seule, j'ai pris un an ferme et six mois de sursis. Moi toute seule, j'ai pris plus parce que je suis étrangère. Moi toute seule, alors que le modou, lui, il prend quatre mois. Moi toute seule, je me suis sentie une poussière dans le grand espace du dépôt.

Moi toute seule, je me suis assise par terre. Moi toute seule, les policiers m'ont pris mes cigarettes. Moi toute seule, ils m'ont piqué aussi mon soutien-gorge, mon sac à dos et mon épilateur. Moi toute seule, je me suis vraiment sentie toute seule. Moi toute seule, le procureur a écrit une lettre pour que je récupère mes affaires. Moi toute seule, parce que je suis usagère

● Kateline

Il y avait celui qui avait violé un enfant et qui avait tout ce qu'il lui fallait en prison (télé, ordinateur...), il était protégé. Il y avait celui qui avait braqué une banque et qui était cool avec tout le monde, qui partageait facilement ; celui qui cirait les pompes du chef et qui a été nommé comptable du travail au sein de la prison, et qui a profité de son statut pour « faire sa loi » ; celui que j'aimais bien, que je connaissais bien et qui est mort au mitard, soi-disant suicidé.

Je me souviens qu'au début on avait droit à deux douches par semaine. Après l'émeute, ils en ont accepté trois. Je me souviens pour consulter le médecin, il fallait écrire à l'infirmerie et attendre au moins une semaine pour avoir une réponse pas toujours positive. Je me souviens qu'ils ont mis un détenu avec des problèmes psychiatriques dans ma cellule, j'ai écrit plusieurs fois à la directrice, au surveillant-chef, bref à toute autorité susceptible de prendre la décision de le transférer dans le service adéquat.

Je me souviens que je n'ai reçu aucune réponse. Je me souviens que j'ai craqué. Je me souviens que j'ai mis le feu à ma

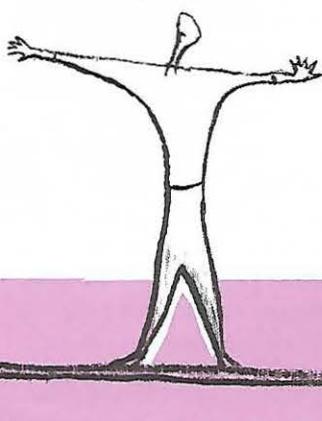
cellule. Je me souviens qu'ensuite j'ai tenté d'expliquer mon cas à la directrice. Je me souviens qu'elle ne m'a pas entendu. Elle m'a collé deux fois quarante-cinq jours au mitard. Je me souviens que pour les chrétiens il y avait un prêtre, que pour les juifs il y avait un rabbin. Je me souviens qu'il n'y avait pas d'Imam pour les musulmans. Je me souviens que je me demande encore pourquoi. Je me souviens que le seul réconfort au sein du centre de détention fut une relation presque amicale avec quelques surveillants compréhensifs et quelques infirmières, mais pas toutes. Il y avait aussi le foot qui me détendait et quelques activités comme le théâtre et l'informatique où il y avait une prof qui était vraiment très gentille. Avec elle, on oubliait vraiment tout.

Je me souviens qu'au niveau de ma sortie, rien ne m'a été proposé, aucune démarche pour me mettre en relation avec les associations qui s'occupent des sortants de prison. Les A. S. des prisons c'est vraiment la merde ! Il y en a une pour 300 ou 400 détenus ! Autant ne rien faire du tout à ce moment là.

J'aurais simplement aimé qu'on me propose des choses concrètes pour préparer ma sortie et ma réinsertion. C'est vrai qu'il y a des trucs à faire, mais tellement de demandes pour si peu de possibilités. Autant dire mission impossible.

Heureusement, j'avais des amis qui ne m'ont pas lâché et qui m'ont soutenu, sinon je crois que j'aurais vraiment craqué. Je plains ceux qui n'ont ni famille ni amis. Je suis resté en prison 7 ans et 2 jours

● Mourad



1. OD : overdose.

Les textes (poèmes, poésies et pensées), publiés dans notre revue ALTER EGO le journal, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tant bien que mal

Ils sont marrants les êtres
 Vous tout comme moi
 Moi tout comme vous
 Et c'est pas du théâtre
 C'est la vie : c'est partout

Ils sont marrants les êtres
 En entrant chez les autres
 Il y en a qui tombent bien
 Il y en a qui tombent mal

À celui qui tombe bien
 On dit « vous tombez bien »
 Et on lui offre à boire
 Et une chaise pour s'asseoir

À celui qui tombe mal
 Personne ne lui dit rien

Ils sont marrants les êtres
 Qui tombent chez les uns
 Qui tombent chez les autres

Ils sont marrants les êtres
 Celui qui tombe mal
 Une fois la porte au nez
 Retombe dans l'escalier
 Et l'autre passe dessus
 À grandes enjambées
 Quand il regagne la rue
 Après s'être relevé
 Il passe inaperçu, oublié, effacé
 La pluie tombe sur lui
 Et tombe aussi la nuit

Ils sont marrants les êtres
 Ils tombent, ils tombent toujours
 Ils tombent comme la nuit
 Ils se lèvent comme le jour

Mohand

Désir

Sylvia, une ancienne accueillie à l'association EGO, nous a envoyé, par mail, un texte, non pas écrit par elle, mais qu'elle a découvert et souhaité partager avec nos lecteurs. À l'origine, ce texte a été trouvé dans une vieille église de Baltimore, en 1692. L'auteur reste encore, à ce jour, inconnu.

« Allez tranquillement parmi le vacarme et la hâte, et souvenez-vous de la paix qui peut exister dans le silence. Sans aliénation, vivez autant que possible en bons termes avec toutes personnes. Dites doucement et clairement votre vérité ; et écoutez les autres, même le simple d'esprit et l'ignorant ; ils ont eux aussi leur histoire. Évitez les individus bruyants et agressifs, ils sont une vexation pour l'esprit. Ne vous comparez avec personne : vous risqueriez de devenir vain et vaniteux. Il y a toujours plus grands et plus petits que vous. Jouissez de vos projets aussi bien que de vos accomplissements. Soyez toujours intéressés à votre carrière, si modeste soit-elle ; c'est une véritable possession dans les prospérités changeantes du temps. Soyez prudents dans vos affaires, car le monde est plein de fourberies Mais ne soyez pas aveugles en ce qui concerne la vertu qui existe, plusieurs individus recherchent les grands idéaux et partout la vie est remplie d'héroïsme. Soyez vous-même. Surtout n'affectez pas l'amitié. Non plus, ne soyez cyniques en amour, car il est en face de toute stérilité et de tout désenchantement, aussi éternel que l'herbe. Prenez avec bonté le conseil des années, en renonçant avec grâce à votre jeunesse. Fortifiez une puissance d'esprit pour vous protéger en cas de malheur soudain. Mais ne vous chagrinez pas avec vos chimères. De nombreuses peurs naissent de la fatigue et de la solitude. Au-delà d'une discipline saine, soyez doux avec vous-même. Vous êtes un enfant de l'univers, pas moins que les arbres et les étoiles : vous avez le droit d'être ici. Et qu'il vous soit clair, ou non, l'univers se déroule sans doute comme il le devrait. Soyez en paix avec Dieu, quelle que soit votre conception de lui et quels que soient vos travaux et vos rêves, gardez dans le désarroi bruyant de la vie, la paix dans votre âme. Avec toutes ses perfidies, ses besognes fastidieuses et ses rêves brisés, le monde est pourtant beau. Prenez attention. Tâchez d'être heureux. »

L'exilé

Au départ, je croyais pouvoir refaire ma vie ailleurs
 Et la maison que j'ai quittée avec regret,
 avec des pleurs
 Je suis devenu l'exilé
 Je me débats pour être meilleur

Dites-moi comment sourire ?
 Dites-moi comment oublier ?
 Il ne me reste que souvenirs
 Depuis que je les ai quittés
 Que me réserve donc l'avenir ?
 Je ne suis qu'un égaré

Où sont passés les papillons
 Qui embellissaient ma jeunesse ?
 Que devient ton sourire, mon enfant
 Il n'y a que douleur et tristesse ?
 Tes larmes versées, mon enfant
 Loin de toi, perdu dans ma détresse

Je vois mon départ pour bientôt
 Partir sans avoir vécu
 Oui, c'est dur de mourir si tôt
 Vous laisser sans vous avoir vus.
 Mais, ainsi, immigrent les oiseaux
 Et finissent dans les détritrus

Carmélo Petix et Ziz Ali



Choisir et déclarer son médecin traitant : mode d'emploi

Toutes les personnes assurées sociales devront, avant le 1^{er} juillet 2005, déclarer leur médecin traitant auprès de leur caisse de Sécurité sociale. Dans le cas contraire, les actes médicaux pourront être moins bien remboursés.

1°) Qui est le médecin traitant ? Le médecin traitant est celui qui vous soigne habituellement et vous connaît le mieux. Si nécessaire, il vous propose des examens, vous aide à vous orienter vers un médecin spécialiste et coordonne votre suivi. Il tient à jour votre dossier médical : résultats d'examens, diagnostics, traitements. En cas de problème de santé, il est votre interlocuteur privilégié. Pour tous les actes médicaux réalisés ou recommandés par lui, votre taux de remboursement reste le même.

3°) Comment choisir le médecin traitant ? Le médecin de votre choix, généraliste ou spécialiste, peut devenir votre médecin traitant s'il accepte d'assumer cette fonction. Il peut exercer en cabinet, à l'hôpital ou dans un centre de santé. Une fois votre choix fait, complétez le formulaire de déclaration en accord avec votre médecin. Adressez-le à votre caisse d'assurance sociale. Chaque personne de 16 ans et plus peut faire son propre choix et le déclarer. Cependant, pour les jeunes de 16 et 17 ans, le formulaire est signé par les parents ou l'autorité parentale. Toute la famille n'a pas obligatoirement le même médecin traitant. Changer de médecin traitant est possible sans besoin de se justifier. Il suffit de faire une nouvelle déclaration qui annule le choix précédent.

Il n'est pas utile de consulter expressément pour remplir votre déclaration. Profitez d'une visite ou d'un déplacement au cabinet sans consultation pour la remplir avec votre médecin. Cette simple formalité est gratuite.

2°) Quand consulter le médecin traitant ? Pour votre suivi médical habituel, adressez-vous à votre médecin traitant. Il existe des situations dans lesquelles consulter le médecin traitant n'est pas nécessaire ou simplement possible. Il n'est pas nécessaire de passer par le médecin traitant pour vos problèmes de vue et de dents, votre suivi gynécologique, etc. En cas d'indisponibilité de votre médecin traitant, consultez son remplaçant. Il sera, dans ce cas, considéré comme exerçant cette fonction. Vous pouvez consulter un autre médecin si vous êtes en vacances ou en déplacement et dans des situations d'urgence médicalement justifiées. Vous pouvez, quand vous avez une maladie chronique (VIH/SIDA, hépatite C, cancer, etc.) accéder directement à votre médecin spécialiste si votre suivi et votre traitement le prévoient. Dans ces cas, votre taux actuel de remboursement sera maintenu.

4°) Où trouver le formulaire ? Il est envoyé à chaque assuré entre janvier et mars 2005. Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu, vous pouvez le trouver auprès de votre caisse d'assurance maladie ou sur Internet à l'adresse suivante : www.amelie.fr ou en appelant le 0 820 77 33 33 (0,118 €/minute depuis un poste fixe).

Appel à soutien de l'association

« *Couples contre le SIDA* »



La prévention du VIH/SIDA et des autres Infections Sexuellement Transmissibles (IST) auprès des femmes et des hommes multipartenaires est en péril. Dix après la création de « *Couples contre le SIDA* », le conseil d'administration de l'association est amené à licencier l'ensemble de son équipe salariée¹. Afin de respecter les engagements pris auprès des partenaires de prévention et des personnes concernées par son action, mais aussi dans l'attente des financements 2005², l'équipe, touchée par ce licenciement, a décidé de maintenir l'activité et le fonctionnement à minima de la structure en s'engageant à titre bénévole.

Nous sommes alertés par les conséquences que pourrait avoir cette situation de fragilité si elle était amenée à perdurer. Rappelons que l'association CCS a été fondée à Lyon, en 1995, suite aux constats d'un déni face à la prévention des personnes s'identifiant comme hétérosexuelles, de l'essor sans précédent d'établissements commerciaux libertins et de la nécessité de création d'une démarche spécifique de réduction des risques en lien avec la sexualité auprès des hommes et des femmes multipartenaires.

La démarche de CCS représente dix années d'engagement qui ont permis de construire, tant sur le plan national que local :

- une démarche participative de prévention et de réduction des risques axée sur le partage des savoirs, une réflexion transversale sur les rapports sociaux de sexe et les représentations de la sexualité ;
- la mobilisation d'un réseau de 300 partenaires de prévention, soit près de 60 % des établissements libertins répertoriés en France.

Ainsi, prendre, aujourd'hui, la mesure de l'action développée par CCS, c'est faire le constat suivant :

- entre 7 000 et 10 000 personnes directement bénéficiaires, chaque été depuis 1995, des actions participatives développées dans le cadre du programme national au Cap d'Agde Naturiste ;
- 82 partenaires sur 88 établissements libertins répertoriés en Rhône-Alpes, pôle

régional « historique » de « *Couples Contre le Sida* » ;

- 6 000 personnes directement bénéficiaires chaque année des actions participatives menées par le pôle Paris Ile-de-France dans 80 % des 40 établissements de la capitale ;

- des actions participatives menées depuis 1999 permettant l'appropriation du préservatif féminin (environ 60 000 préservatifs féminins diffusés) et une mobilisation significative (depuis 1999, près de 50 % des personnes et des établissements partenaires ayant pris connaissance de l'accessoire déclarent diffuser l'information auprès de leur entourage ou de leur clientèle) ;

- la mobilisation de 11 médias libertins, dont l'un des plus connus, la revue Union, qui publie chaque mois un article proposé par CCS, est éditée à 250 000 exemplaires mensuels et touche un lectorat évalué à 1 million de personnes (4 lecteurs ou lectrices pour chaque exemplaire).

Et nous vous posons des questions. Alors que l'association « *Couples Contre le SIDA* » est sollicitée pour représenter « *le SIDA, Grande cause nationale* », au titre de la prévention³, que penser d'une fragilisation, voire d'un risque de disparition de certaines de ses actions régionales et, par conséquent, d'un savoir-faire progressivement élaboré depuis dix ans ? D'autant plus que ce savoir-faire concerne l'ensemble des publics ciblés par les politiques de santé publique, au-delà de la spécificité de leurs pratiques et de leurs origines sociales⁴ ?

Alors que tous les acteurs de la lutte contre le SIDA sont préoccupés par l'expression d'une lassitude face à la prévention, comment réagiront les personnes dites « *hétérosexuelles multipartenaires* » si, aujourd'hui, - comme cela est d'ores et déjà le cas pour la DRASS Rhône-Alpes - elles sont exclues des politiques de santé publique ?

Couples contre le SIDA

1. Les équipes salariées des pôles de CCS national, Rhône-Alpes, Paris Ile de France - soit 6 personnes ont été licenciées le 15 février 2005.

2. Financeurs potentiels 2005 : l'INPES, Sidaction, DASS 75, CPAM Paris, DRASS PACA, DASS 69, CPAM en Rhône-Alpes.

3. Durant le mois d'août 2005, aux côtés de Kiosque Info Sida Toxicomanie, des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence et d'AIDES.

4. Comme en témoigne le succès des interventions de CCS lors de manifestations inter-associatives : Sidaction, Solidays, actions auprès des réseaux latino-américains et afro-antillais, notamment lors du festival international Y salsa à Lyon, etc.

Pour commander nos plaquettes de prévention

(30 exemplaires maximum par commande)

Par courrier :

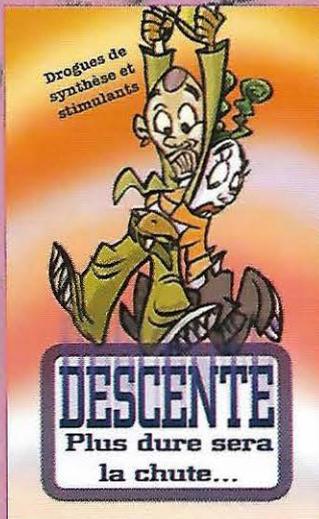
Espoir Goutte d'Or. 13 rue Saint-Luc 75018 Paris ;

Par Fax :

01 53 09 99 43 ou 44 ;

Par mail :

alteregojournal@club-internet.fr



**Descente
Plus dure sera la chute**



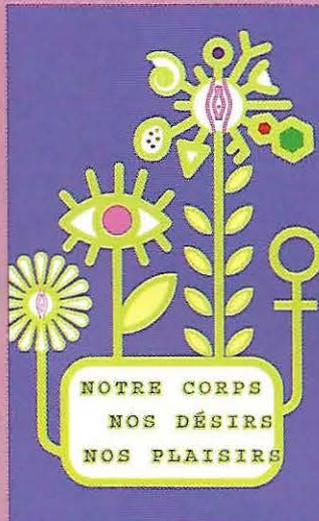
**Femmes
adresses utiles**



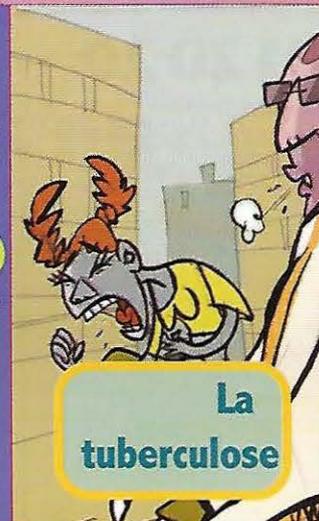
**Le dossier très X de Scouty et
Molle d'Or : les IST**



**Où manger, où se doucher et
où s'habiller gratuitement à Paris**



**Notre corps, nos désirs,
nos plaisirs**



La tuberculose



Le virus de l'hépatite C

Bulletin de soutien

à Espoir Goutte d'Or et/ou à ALTER EGO le Journal

Vous pouvez nous envoyer votre don, afin de soutenir la revue ALTER EGO le journal et/ou la lutte contre l'exclusion menée par l'association Espoir Goutte d'Or.

Je désire soutenir ALTER EGO le journal (abonnement d'un an)

20 euros 40 euros 60 euros autres : euros

Je désire soutenir EGO dans sa lutte contre l'exclusion (adhésion d'un an)

20 euros 40 euros 60 euros autres : euros

Je désire recevoir : exemplaire(s) de votre journal.

Je désire recevoir : exemplaire(s) de la plaquette sur :

La descente

Femme adresses utiles

Les Infections Sexuellement Transmissibles

Où manger, où se doucher et où s'habiller gratuitement à Paris

Femmes : Notre corps, nos désirs, nos plaisirs

La tuberculose

Le virus de l'hépatite C

Association :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci de compléter et de renvoyer ce bon, accompagné de votre don à l'adresse suivante : Espoir Goutte d'Or. 13 rue Saint-Luc 75018 Paris.

DROGUES **info service** **0 800 23 13 13**

7J/7. Anonyme & gratuit depuis un poste fixe. À partir des portables 01 70 23 13 13, coût d'une communication ordinaire.

écoute **ALCOOL** **0 811 9130 30**

7J/7. 14 h/2h. Anonyme, coût d'une communication locale depuis un poste fixe.

écoute **CANNABIS** **0 811 91 20 20**

7J/7. 8 h/20h. Anonyme, coût d'une communication locale depuis un poste fixe.



J'EN AI BESOIN J'APPELLE !

ET AUSSI SUR WWW.DROGUES.GOUV.FR,
RUBRIQUES ADRESSES UTILES,
VOS QUESTIONS. NOS RÉPONSES